

31 décembre 2013

RAPPORT ANNUEL

COMPTES CONSOLIDES



Sommaire

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	3
COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS.....	4
PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES	5
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE.....	6
TABLEAUX DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	7
TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	8
NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2013	9
Note 1 – Principes comptables	9
Note 2 – Evolution du périmètre	22
Note 3 – Chiffre d'affaires.....	22
Note 4 – Charges opérationnelles par nature.....	22
Note 5 – Autres produits et charges opérationnels	23
Note 6 – Résultat financier	24
Note 7 – Charge d'impôt.....	25
Note 8 – Résultat par action.....	25
Note 9 – Capitaux propres.....	27
Note 10 – Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles	34
Note 11 – Immobilisations corporelles.....	35
Note 12 – Tests de dépréciation d'actifs.....	36
Note 13 – Impôts différés	37
Note 14 – Autres actifs non courants.....	39
Note 15 – Clients et comptes rattachés	39
Note 16 – Autres créances courantes	40
Note 17 – Trésorerie nette	41
Note 18 – Flux de trésorerie	47
Note 19 – Instruments dérivés et gestion des risques de change et de taux d'intérêt.....	48
Note 20 – Provisions pour retraites et engagements assimilés	51
Note 21 – Provisions courantes et non courantes.....	55
Note 22 – Autres dettes non courantes.....	55
Note 23 – Dettes opérationnelles.....	55
Note 24 – Autres dettes courantes	56
Note 25 – Information sectorielle.....	56
Note 26 – Effectifs	62
Note 27 – Engagements hors bilan	62
Note 28 – Transactions avec des parties liées	64
Note 29 – Événements postérieurs à la clôture.....	64
Note 30 – Liste par pays des principales sociétés consolidées	65

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Cap Gemini S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe qui expose :

- l'incidence de la première application de la norme IAS 19 révisée « Avantages au personnel » ;
- le changement de présentation du compte de résultat consolidé lié à la modification de la définition de la marge opérationnelle.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 1-E aux comptes consolidés expose les méthodes de comptabilisation du chiffre d'affaires et des coûts liés aux prestations à long terme. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe et des informations fournies dans la note précitée, nous nous sommes assurés de leur correcte application ainsi que du caractère raisonnable des estimations retenues.
- Le montant des écarts d'acquisition, figurant au bilan consolidé, s'élève à 3 601 millions d'euros. Les notes 1-H et 12 aux comptes consolidés exposent les principes et méthodes comptables ainsi que les modalités relatives à l'approche retenue par le groupe pour la détermination de la valeur d'utilité de ces actifs. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le bien-fondé de l'approche retenue ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et des évaluations qui en résultent.
- Un montant d'actif d'impôts différés de 1 023 millions d'euros figure au bilan consolidé dont les modalités de détermination sont décrites dans les notes 1-K et 13 aux comptes consolidés. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons validé la cohérence d'ensemble des données et des hypothèses retenues ayant servi à l'évaluation des actifs d'impôts différés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Neuilly-sur-Seine, le 27 février 2014

Paris La Défense, le 27 février 2014

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Françoise Garnier
Associée

Jacques Pierre
Associé

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

en millions d'euros	Notes	2011 *		2012 *		2013	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
Chiffre d'affaires	3	9 693	100	10 264	100	10 092	100
Coûts des services rendus		(7 395)	(76,3)	(7 842)	(76,4)	(7 636)	(75,7)
Frais commerciaux		(746)	(7,7)	(794)	(7,7)	(807)	(8,0)
Frais généraux et administratifs		(809)	(8,3)	(799)	(7,8)	(792)	(7,9)
Charges opérationnelles	4	(8 950)	(92,3)	(9 435)	(91,9)	(9 235)	(91,5)
Marge opérationnelle **		743	7,7	829	8,1	857	8,5
Amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises		(25)	(0,3)	(37)	(0,4)	(30)	(0,3)
Marge opérationnelle après amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises **		718	7,4	792	7,7	827	8,2
Autres charges et produits opérationnels	5	(118)	(1,3)	(186)	(1,8)	(107)	(1,1)
Résultat d'exploitation		600	6,2	606	5,9	720	7,1
Coût de l'endettement financier net	6	(65)	(0,7)	(55)	(0,5)	(47)	(0,5)
Autres charges et produits financiers	6	(58)	(0,6)	(72)	(0,7)	(55)	(0,6)
Résultat financier		(123)	(1,3)	(127)	(1,2)	(102)	(1,0)
Charge d'impôt	7	(98)	(1,0)	(135)	(1,3)	(182)	(1,8)
Résultat des entreprises associées		-	-	(1)	(0,0)	(1)	(0,0)
Résultat net		379	3,9	343	3,3	435	4,3
dont :							
Part du Groupe		394	4,1	353	3,4	442	4,4
Intérêts minoritaires		(15)	(0,2)	(10)	(0,1)	(7)	(0,1)
RÉSULTAT PAR ACTION							
Nombre moyen d'actions de la période		153 595 650		155 795 618		158 147 868	
Résultat de base par action (en euros)	8	2,57		2,26		2,80	
Nombre d'actions à la clôture		155 770 362		161 770 362		160 317 818	
Résultat par action à la clôture (en euros)		2,53		2,18		2,76	
Nombre moyen d'actions dilué		171 714 450		174 811 705		179 596 733	
Résultat dilué par action (en euros)	8	2,43		2,15		2,59	

* Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués en Note 1 "Principes comptables" suite à l'application d'IAS 19 révisée,

** A compter du 1^{er} janvier 2013, la marge opérationnelle s'entend avant amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises. Les périodes comparatives ont été retraitées pour refléter ce changement de présentation.

PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES

<i>en millions d'euros</i>	2011 *	2012 *	2013
Ecarts actuariels sur les régimes de retraites à prestations définies, nets d'impôts	(209)	(36)	(98)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat	(209)	(36)	(98)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture, nette d'impôts	(41)	12	2
Ecarts de conversion	9	(44)	(162)
Éléments qui seront reclassés en résultat	(32)	(32)	(160)
Total des produits et charges comptabilisés en capitaux propres	(241)	(68)	(258)
Résultat net (rappel)	379	343	435
Si ces produits et charges comptabilisés en capitaux propres avaient été comptabilisés en résultat, le résultat net aurait été de :	138	275	177
dont :			
Part du Groupe	154	290	191
Intérêts minoritaires	(16)	(15)	(14)

* Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués en Note 1 "Principes comptables" suite à l'application d'IAS 19 révisée.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

<i>en millions d'euros</i>	Notes	31 décembre 2011 *	31 décembre 2012 *	31 décembre 2013
Ecart d'acquisition	10	3 768	3 702	3 601
Immobilisations incorporelles	10	154	192	166
Immobilisations corporelles	11	547	542	494
Impôts différés	13	1 029	1 065	1 023
Autres actifs non courants	14	119	98	153
TOTAL ACTIF NON COURANT		5 617	5 599	5 437
Clients et comptes rattachés	15	2 685	2 538	2 587
Impôts courants		55	70	69
Autres créances courantes	16	370	351	368
Actifs de gestion de trésorerie	17	73	75	77
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17	2 223	2 023	1 638
TOTAL ACTIF COURANT		5 406	5 057	4 739
TOTAL ACTIF		11 023	10 656	10 176

<i>en millions d'euros</i>	Notes	31 décembre 2011 *	31 décembre 2012 *	31 décembre 2013
Capital social		1 246	1 294	1 283
Primes d'émission et d'apport		2 875	2 976	2 930
Réserves et report à nouveau		(276)	(141)	(197)
Résultat de l'exercice		394	353	442
Capitaux propres (part du Groupe)		4 239	4 482	4 458
Intérêts minoritaires		27	36	33
CAPITAUX PROPRES		4 266	4 518	4 491
Dettes financières à long terme	17	1 135	1 131	906
Impôts différés	13	183	163	158
Provisions pour retraites et engagements assimilés	20	1 125	1 202	962
Provisions non courantes	21	15	16	16
Autres dettes non courantes	22	322	219	269
TOTAL PASSIF NON COURANT		2 780	2 731	2 311
Dettes financières à court terme et découverts bancaires	17	702	99	133
Dettes opérationnelles	23	2 340	2 335	2 293
Acomptes clients et produits constatés d'avance	15	661	624	684
Provisions courantes	21	48	48	42
Impôts courants		89	95	58
Autres dettes courantes	24	137	206	164
TOTAL PASSIF COURANT		3 977	3 407	3 374
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		11 023	10 656	10 176

*Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués en Note 1 "Principes comptables" suite à l'application d'IAS 19 révisée.

TABLEAUX DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

<i>en millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	2011 *	2012 *	2013
Résultat net, part du Groupe		394	353	442
Intérêts minoritaires		(15)	(10)	(7)
Dotations aux amortissements et dépréciation des immobilisations	10 - 11	188	228	208
Variations des provisions		(20)	(17)	** (284)
Moins-values / plus-values de cession d'actifs		13	(14)	6
Charge liée aux attributions d'actions		17	15	20
Coût de l'endettement financier (net)	6	65	55	47
Charge d'impôt	7	98	135	182
Pertes et gains latents liés aux variations de juste valeur et autres		3	32	21
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier (net) et impôt (A)		743	777	635
Impôt versé (B)		(104)	(120)	(124)
Variation liée aux créances clients et comptes rattachés, acomptes clients et produits constatés d'avance		(140)	96	(58)
Variation liée aux coûts capitalisés sur projets		5	9	1
Variation liée aux dettes fournisseurs		(81)	(26)	39
Variation liée aux autres créances et dettes		(74)	(27)	(103)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (C)		(290)	52	(121)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ (D=A+B+C)		349	709	390
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	10 - 11	(158)	(183)	(143)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		3	11	3
		(155)	(172)	(140)
Décaissements liés aux regroupements d'entreprises nets de leur trésorerie		(554)	(24)	(11)
Autres encaissements / décaissements (nets)		10	(10)	(1)
		(544)	(34)	(12)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (E)		(699)	(206)	(152)
Augmentations de capital		-	153	-
Augmentations de capital souscrites par les actionnaires minoritaires		34	49	19
Dividendes versés		(154)	(154)	(157)
Décaissements (nets) liés aux opérations sur actions Cap Gemini		(7)	(24)	(28)
Augmentation des dettes financières		817	22	406
Remboursements des dettes financières		(381)	(685)	(747)
Intérêts financiers versés	6	(53)	(66)	(56)
Intérêts financiers reçus	6	23	25	26
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (F)		279	(680)	(537)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE (G=D+E+F)		(71)	(177)	(299)
Incidence des variations des cours des devises (H)		(12)	(31)	(88)
TRÉSORERIE D'OUVERTURE (I)	17	2 307	2 224	2 016
TRÉSORERIE DE CLÔTURE (G+H+I)	17	2 224	2 016	1 629

* Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués en Note 1 "Principes comptables" suite à l'application d'IAS 19 révisée,

** Comprend la contribution exceptionnelle de 235 millions d'euros versée dans le cadre du financement accéléré du déficit d'un plan de pension au Royaume-Uni.

Les flux de trésorerie relatifs à l'exercice sont commentés en Note 18 – Flux de trésorerie.

TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

en millions d'euros	Nombre d'actions	Capital social	Primes d'émission et d'apport	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Produits et charges comptabilisés en capitaux propres		Capitaux propres (part du Groupe)	Intérêts minoritaires **	Total capitaux propres
						Ecarts de conversion	Autres			
AU 1^{er} JANVIER 2011 - Publié	155 770 362	1 246	2 875	(81)	719	(77)	(368)	4 314	(7)	4 307
Retraitements liés à l'application avec effet rétrospectif d'IAS 19 révisée, nets d'impôts	-	-	-	-	(33)	-	11	(22)	-	(22)
AU 1^{er} JANVIER 2011 *	155 770 362	1 246	2 875	(81)	686	(77)	(357)	4 292	(7)	4 285
Dividendes versés au titre de l'exercice 2010	-	-	-	-	(154)	-	-	(154)	-	(154)
Instruments de motivation et actionnariat salarié	-	-	-	7	10	-	-	17	-	17
Ajustements sur droit de vente accordé aux actionnaires minoritaires et variation des pourcentages d'intérêts	-	-	-	-	(64)	-	-	(64)	50	(14)
Eliminations des actions propres	-	-	-	(3)	(3)	-	-	(6)	-	(6)
Transactions avec les actionnaires	-	-	-	4	(211)	-	-	(207)	50	(157)
Produits et charges comptabilisés en capitaux propres *	-	-	-	-	-	10	(250)	(240)	(1)	(241)
Résultat net *	-	-	-	-	394	-	-	394	(15)	379
AU 31 DECEMBRE 2011 *	155 770 362	1 246	2 875	(77)	869	(67)	(607)	4 239	27	4 266
Dividendes versés au titre de l'exercice 2011	-	-	-	-	(154)	-	-	(154)	-	(154)
Instruments de motivation et actionnariat salarié	6 000 000	48	101	12	7	-	-	168	-	168
Ajustements sur droit de vente accordé aux actionnaires minoritaires et variation des pourcentages d'intérêts	-	-	-	-	(37)	-	-	(37)	24	(13)
Eliminations des actions propres	-	-	-	(27)	3	-	-	(24)	-	(24)
Transactions avec les actionnaires	6 000 000	48	101	(15)	(181)	-	-	(47)	24	(23)
Produits et charges comptabilisés en capitaux propres *	-	-	-	-	-	(39)	(24)	(63)	(5)	(68)
Résultat net *	-	-	-	-	353	-	-	353	(10)	343
AU 31 DECEMBRE 2012 *	161 770 362	1 294	2 976	(92)	1 041	(106)	(631)	4 482	36	4 518
Dividendes versés au titre de l'exercice 2012	-	-	-	-	(157)	-	-	(157)	-	(157)
Instruments de motivation et actionnariat salarié	285 000	2	-	-	17	-	-	19	-	19
Ajustements sur droit de vente accordé aux actionnaires minoritaires et variation des pourcentages d'intérêts	-	-	-	-	(17)	-	-	(17)	11	(6)
Rachat et conversion de l'OCEANE 2009	1 188 167	10	31	50	(118)	-	-	(27)	-	(27)
Dérivés sur actions Cap Gemini, nets d'impôts	-	-	-	-	34	-	-	34	-	34
Elimination des actions propres	-	-	-	(67)	-	-	-	(67)	-	(67)
Réduction de capital par annulation d'actions propres	(2 925 711)	(23)	(77)	100	-	-	-	-	-	-
Transactions avec les actionnaires	(1 452 544)	(11)	(46)	83	(241)	-	-	(215)	11	(204)
Produits et charges comptabilisés en capitaux propres	-	-	-	-	-	(155)	(96)	(251)	(7)	(258)
Résultat net	-	-	-	-	442	-	-	442	(7)	435
AU 31 DECEMBRE 2013	160 317 818	1 283	2 930	(9)	1 242	(261)	(727)	4 458	33	4 491

* Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués en Note 1 "Principes comptables" suite à l'application d'IAS 19 révisée,

** Intérêts minoritaires de la société CPM Braxis acquise le 6 octobre 2010.

NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2013

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés au 31 décembre 2013, ainsi que les notes afférentes, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 19 février 2014. Les états financiers consolidés deviendront définitifs après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires prévue le 7 mai 2014.

BASE DE PREPARATION DES COMPTES

A) REFERENTIEL IFRS

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice 2013 sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*) édictées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2013 (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne).

Par ailleurs, le Groupe tient compte des positions adoptées par le Syntec Informatique, organisation représentant les principales sociétés de conseil et de services informatiques en France, sur les modalités d'application de certaines normes IFRS.

B) NOUVELLES NORMES ET INTERPRETATIONS APPLICABLES EN 2013

- a) Nouvelles normes, amendements et interprétations d'application obligatoire (publiés par l'IASB, approuvés par l'UE, entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2013)

Les principes comptables appliqués par le Groupe sont identiques à ceux appliqués dans les comptes annuels au 31 décembre 2012, à l'exception des changements de méthodes comptables mentionnés ci-après.

CHANGEMENTS DE NORMES COMPTABLES

Capgemini a appliqué, à compter du 1^{er} janvier 2013, les nouvelles normes et amendements suivants :

Norme IAS 1 révisée « Présentation des états financiers » : Suite aux amendements de la norme IAS 1, le Groupe a modifié la présentation des produits et charges comptabilisés en capitaux propres pour présenter séparément les éléments qui seront reclassés en résultat et ceux qui ne le seront pas. Les informations comparatives ont été présentées conformément aux amendements de la norme IAS 1 révisée.

Norme IAS 19 révisée « Avantages au personnel » : Les amendements de la norme IAS 19 ont eu comme effet, pour le Groupe, d'évaluer le rendement attendu des actifs sur la base du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'engagement de retraite. Par ailleurs, le coût des services passés est dorénavant comptabilisé en résultat lors des modifications des caractéristiques du plan et/ou de l'arrivée de nouveaux entrants. La norme IAS 19 révisée est appliquée de façon rétrospective, toutes les périodes comparatives étant ajustées.

Les tableaux ci-après présentent l'incidence du changement de méthode, avec application rétrospective au 1^{er} janvier 2011 :

Compte de résultat consolidé

<i>en millions d'euros</i>	2011			2012		
	Publié	Impact IAS 19 R	Retraité	Publié	Impact IAS 19 R	Retraité
Chiffre d'affaires	9 693	-	9 693	10 264	-	10 264
Charges opérationnelles	(8 980)	5	(8 975)	(9 477)	5	(9 472)
Résultat d'exploitation	595	5	600	601	5	606
Résultat financier	(105)	(18)	(123)	(100)	(27)	(127)
Charge d'impôt	(101)	3	(98)	(140)	5	(135)
Résultat des entreprises associées	-	-	-	(1)	-	(1)
Résultat net	389	(10)	379	360	(17)	343
dont :						
Part du Groupe	404	(10)	394	370	(17)	353
Intérêts minoritaires	(15)	-	(15)	(10)	-	(10)
RESULTAT PAR ACTION (en euros)						
Résultat de base par action	2,63		2,57	2,37		2,26
Résultat dilué par action	2,49		2,43	2,25		2,15

Le retraitement sur le compte de résultat consolidé correspond principalement à l'annulation de l'amortissement des coûts des services passés et à l'évaluation du rendement attendu des actifs avec le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'engagement de retraite.

Produits et charges comptabilisés en capitaux propres

<i>en millions d'euros</i>	2011			2012		
	Publié	Impact IAS 19 R	Retraité	Publié	Impact IAS 19 R	Retraité
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat	(224)	15	(209)	(59)	23	(36)
Éléments qui seront reclassés en résultat	(32)	-	(32)	(32)	-	(32)
Total des produits et charges comptabilisés en capitaux propres	(256)	15	(241)	(91)	23	(68)
Résultat net (rappel)	389	(10)	379	360	(17)	343

Etats consolidés de la situation financière

<i>en millions d'euros</i>	1 ^{er} janvier 2011			31 décembre 2011			31 décembre 2012		
	Publié	Impact IAS 19 R	Retraité	Publié	Impact IAS 19 R	Retraité	Publié	Impact IAS 19 R	Retraité
TOTAL ACTIF NON COURANT	4 875	12	4 887	5 608	9	5 617	5 593	6	5 599
TOTAL ACTIF COURANT	5 093	-	5 093	5 406	-	5 406	5 057	-	5 057
TOTAL ACTIF	9 968	12	9 980	11 014	9	11 023	10 650	6	10 656
CAPITAUX PROPRES	4 307	(22)	4 285	4 283	(17)	4 266	4 529	(11)	4 518
TOTAL PASSIF NON COURANT	2 376	34	2 410	2 754	26	2 780	2 714	17	2 731
TOTAL PASSIF COURANT	3 285	-	3 285	3 977	-	3 977	3 407	-	3 407
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	9 968	12	9 980	11 014	9	11 023	10 650	6	10 656

Le retraitement sur les états consolidés de la situation financière correspond à la comptabilisation des coûts des services passés nets en capitaux propres qui étaient auparavant enregistrés au bilan et amortis sur la durée du plan.

IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » : L'application de la norme IFRS 13 au 1^{er} janvier 2013 n'a pas eu d'incidence sur les comptes consolidés. Il est à noter que la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2013 intègre notamment la valorisation du risque de crédit.

b) Nouvelles normes, amendements et interprétations non appliqués par anticipation (publiés par l'IASB, approuvés par l'UE, non encore entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2013)

Les impacts éventuels de l'application des normes IFRS 10 (Etats financiers consolidés), IFRS 11 (Partenariats), IFRS 12 (Informations à fournir sur les intérêts détenus dans les autres entités) applicables au 1^{er} janvier 2014 n'ont pas d'incidences sur les comptes consolidés du Groupe.

c) Nouvelles normes, amendements et interprétations non encore approuvés (publiés par l'IASB, non encore approuvés par l'UE, non encore entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2013)

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB mais non encore approuvés par l'UE au 31 décembre 2013 ni encore entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2013.

CHANGEMENTS DE PRESENTATION DECIDES PAR LE GROUPE

A compter du 1^{er} janvier 2013, l'agrégat de marge opérationnelle exclut les amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises qui n'entrent plus dans la définition de cet indicateur de performance de l'activité du Groupe. Ce changement permet notamment d'aligner cet indicateur de performance avec les principales pratiques du secteur. Ainsi, la marge opérationnelle après amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises correspond à la marge opérationnelle telle que publiée en 2012 et précédemment.

A compter du 1^{er} janvier 2013, la présentation de l'information sectorielle tient compte des changements de présentation suivants :

- L'Amérique Latine comprise jusqu'à présent dans la zone « Europe du Sud et Amérique Latine » est dorénavant comprise dans la zone « Asie-Pacifique et Amérique Latine », afin de regrouper des pays présentant des caractéristiques économiques comparables,
- La marge opérationnelle réalisée dans les principaux centres de production offshore (Inde et Pologne) a été réallouée aux zones géographiques en charge des contrats afin de permettre une meilleure appréciation de la performance de ces zones (cf. Note 25 – Information sectorielle).

Les informations comparatives des exercices 2011 et 2012 ont été aussi retraitées pour refléter les nouvelles présentations.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui pourraient avoir un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments du compte de résultat ou des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques et d'hypothèses susceptibles de variations dans le temps et comportent certains aléas. Elles concernent principalement la reconnaissance du chiffre d'affaires sur les contrats au forfait dans le cadre de la méthode à l'avancement, la reconnaissance d'impôts différés actifs, l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs, les engagements de retraites, la juste valeur des instruments dérivés et les provisions.

SYNTHESE DES PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS APPLIQUES PAR LE GROUPE CAPGEMINI

A) METHODES DE CONSOLIDATION

Les états financiers des sociétés dans lesquelles la société mère exerce directement ou indirectement un contrôle sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale. Le contrôle existe lorsque la société mère a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société de manière à tirer avantage de ses activités.

Les sociétés sur la gestion desquelles la société mère a directement ou indirectement une influence notable, sans toutefois exercer un contrôle exclusif ou conjoint, sont mises en équivalence. La comptabilisation par mise en équivalence implique la constatation dans le compte de résultat de la quote-part de résultat de l'année de l'entreprise associée. La participation du Groupe dans celle-ci est comptabilisée dans l'état de la situation financière consolidée dans le poste « Autres actifs non courants » pour un montant reflétant la part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée.

Le périmètre de consolidation figure en Note 30 – Liste par pays des principales sociétés consolidées.

Les sociétés consolidées par le Groupe ont établi leurs comptes au 31 décembre 2013, selon les principes comptables appliqués par le Groupe.

Les transactions réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Le Groupe ne contrôle pas d'entité ad hoc non consolidée.

B) CONVERSION DES ETATS FINANCIERS

Les comptes consolidés présentés dans ce rapport ont été établis en euros.

Les postes de l'état de la situation financière consolidée exprimés en devises sont convertis en euros aux taux de clôture de l'exercice, à l'exception des capitaux propres qui sont conservés à leur valeur historique. Les comptes de résultat exprimés en devises étrangères sont convertis aux taux moyens de la période. Néanmoins, pour certaines transactions significatives, il peut être jugé plus pertinent d'utiliser un taux de conversion spécifique. Les différences de conversion résultant de l'application de ces différents taux ne sont pas incluses dans le compte de résultat de la période mais affectées directement en réserves de conversion.

Les différences de change ayant trait à des éléments monétaires faisant partie intégrante de l'investissement net dans des filiales étrangères sont inscrites en réserves de conversion pour leur montant net d'impôt.

Les écarts de change sur créances et dettes libellées en devises étrangères sont comptabilisés en résultat d'exploitation ou en résultat financier selon la nature de la transaction sous-jacente.

Les taux de change utilisés pour convertir les états financiers des principales filiales du Groupe sont les suivants :

	Taux moyens			Taux de clôture		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013
Couronne norvégienne	0,12832	0,13380	0,12834	0,12897	0,13609	0,11957
Couronne suédoise	0,11079	0,11491	0,11564	0,11221	0,11652	0,11288
Dollar américain	0,71920	0,77827	0,75317	0,77286	0,75792	0,72511
Dollar australien	0,74193	0,80599	0,72942	0,78598	0,78666	0,64838
Dollar canadien	0,72716	0,77867	0,73142	0,75672	0,76121	0,68162
Franc suisse	0,81181	0,82968	0,81242	0,82264	0,82836	0,81460
Livre sterling	1,15272	1,23338	1,17767	1,19717	1,22534	1,19947
Real brésilien	0,43031	0,39963	0,35084	0,41392	0,36988	0,30697
Roupie indienne	0,01544	0,01458	0,01292	0,01455	0,01378	0,01171
Yuan renminbi	0,11130	0,12336	0,12249	0,12257	0,12164	0,11977
Zloty polonais	0,24340	0,23909	0,23829	0,22432	0,24546	0,24071

C) COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Afin de mieux appréhender les particularités de son activité, le Groupe présente un compte de résultat par fonction qui analyse les charges opérationnelles comme suit : coûts des services rendus (charges nécessaires à la réalisation des projets), frais commerciaux ainsi que les frais généraux et administratifs.

Ces trois postes représentent les charges opérationnelles qui, déduites du chiffre d'affaires, permettent d'obtenir la marge opérationnelle, un des principaux indicateurs de performance de l'activité du Groupe.

Il est rappelé qu'à compter du 1^{er} janvier 2013, l'agrégat de marge opérationnelle exclut les amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises qui n'entrent plus dans la définition de cet indicateur de performance de l'activité du Groupe.

Le résultat d'exploitation est obtenu en déduisant de la marge opérationnelle les amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises et les autres produits et charges opérationnels. Ces derniers comprennent la charge résultant de l'étalement de la juste valeur des actions et options de souscription d'actions attribuées au personnel, ainsi que les charges ou produits non récurrents, notamment les dépréciations des écarts d'acquisition, les plus ou moins-values de cession de sociétés consolidées ou d'activités, les charges de restructuration afférentes à des plans approuvés par les organes de direction du Groupe, les coûts d'acquisition et d'intégration des sociétés acquises par le Groupe, ainsi que les effets des réductions et des liquidations des régimes de retraites à prestations définies.

Le résultat net part du Groupe est ensuite obtenu en prenant en compte les éléments suivants :

- le coût de l'endettement financier (net), qui comprend les intérêts sur dettes financières calculés sur la base du taux d'intérêt effectif, diminués des produits de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et des actifs de gestion de trésorerie,
- les autres produits financiers et charges financières, qui comprennent principalement les réévaluations des instruments financiers à leur juste valeur lorsqu'ils se rapportent à des éléments de nature financière, les plus ou moins-values de cession et dépréciations de titres non consolidés, les charges d'intérêt nettes sur régimes de retraites à prestations définies, les gains et pertes de change sur éléments financiers, ainsi que les autres produits financiers et charges financières sur divers actifs et passifs financiers calculés sur la base du taux d'intérêt effectif,
- la charge d'impôt courant et différé,
- le résultat des entreprises associées,
- la quote-part des intérêts minoritaires.

D) RESULTAT PAR ACTION

L'information présentée est calculée selon les principes suivants :

- résultat de base par action : le résultat net (part du Groupe) est rapporté au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après déduction des actions propres détenues au cours de la période. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation est une moyenne annuelle pondérée, ajustée du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période et calculée en fonction de la date de remboursement et d'émission des actions au cours de l'exercice,
- résultat dilué par action : le résultat net (part du Groupe) ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice, pris en compte pour le calcul du résultat de base par action, sont ajustés des effets de tous les instruments financiers potentiellement dilutifs : (i) options de souscription d'actions, (ii) Obligations Convertibles et/ou Echangeables en Actions Nouvelles ou Existantes, (iii) Bons de Souscription ou d'Acquisition d'Actions Remboursables, (iv) actions de performance, (v) actions attribuées gratuitement et (vi) Obligations Remboursables en Numéraire et/ou en Actions Nouvelles et/ou Existantes.

E) METHODE DE RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES COÛTS SUR PRESTATIONS

La méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts est fonction de la nature des prestations :

a) Prestations en régie

Le chiffre d'affaires et les coûts des prestations sont reconnus au fur et à mesure de la prestation.

b) Prestations au forfait

Le chiffre d'affaires, qu'il s'agisse de contrats correspondant à la réalisation de prestations intellectuelles ou de systèmes intégrés, est reconnu au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon la méthode « à l'avancement ». Les coûts sont reconnus lorsqu'ils sont encourus.

c) Prestations d'infogérance

Le chiffre d'affaires lié aux prestations d'infogérance est reconnu sur la durée du contrat en fonction du niveau de services rendu. Lorsque les services consistent en plusieurs prestations non identifiables séparément, le chiffre d'affaires est reconnu linéairement sur la durée du contrat.

Les coûts relatifs aux prestations d'infogérance sont comptabilisés en charge de la période au cours de laquelle ils sont encourus. Toutefois, les coûts engagés dans la phase initiale du contrat (coûts de transition et/ou de transformation) peuvent être différés lorsqu'ils sont spécifiques aux contrats, qu'ils se rapportent à une activité future et/ou génèrent des avantages économiques futurs, et qu'ils sont recouvrables. Ces coûts sont alors classés en travaux en cours. Toutefois, en cas de remboursement par le client, celui-ci est enregistré en diminution des coûts encourus.

Lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur à son chiffre d'affaires, une perte à terminaison est constatée à hauteur de la différence.

Les prestations relatives à ces contrats figurent dans l'état de la situation financière consolidée en créances clients pour celles ayant fait l'objet d'une facturation, ou en factures à émettre pour les prestations réalisées et non encore facturées. Les acomptes reçus des clients et les produits constatés d'avance figurent dans les passifs courants.

F) ÉCARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

a) Écarts d'acquisition et regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs identifiables et les passifs repris de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition et peuvent être ajustés au cours des 12 mois suivant cette date.

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le prix d'acquisition (augmenté le cas échéant des participations ne donnant pas le contrôle) et le montant net comptabilisé au titre des actifs identifiables acquis et passifs repris. Dans le cas d'une acquisition donnant le contrôle avec existence d'intérêts minoritaires (acquisition inférieure à 100%), le Groupe choisit soit de reconnaître un écart d'acquisition sur la totalité de l'actif net réévalué, y compris sur la quote-part revenant aux intérêts minoritaires (méthode de l'écart d'acquisition complet), soit de ne reconnaître un écart d'acquisition que sur la quote-part effectivement acquise de l'actif net réévalué (méthode de l'écart d'acquisition partiel). Ce choix est fait transaction par transaction.

Lorsqu'un regroupement d'entreprises avec existence d'intérêts minoritaires inclut un droit de vente de ces mêmes intérêts minoritaires, une dette opérationnelle est reconnue au bilan consolidé à hauteur du prix d'exercice estimé de l'option de vente accordée aux minoritaires avec pour contrepartie une diminution des réserves. Les variations ultérieures de ce droit de vente liées à d'éventuels changements d'estimations ou relatives à sa désactualisation sont également reconnues en réserves. Toute acquisition supplémentaire d'intérêts minoritaires est considérée comme une transaction entre actionnaires et ne fait par conséquent pas l'objet de réévaluation des actifs identifiables ni de constatation d'écart d'acquisition complémentaire.

Lorsque le coût du regroupement d'entreprises est inférieur à la juste valeur des actifs et passifs, l'écart est immédiatement reconnu en compte de résultat.

Les frais liés à l'acquisition sont reconnus au compte de résultat en « Autres charges et produits opérationnels » sur la période durant laquelle ils sont encourus.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et sont soumis à des tests de dépréciation une fois par an, ou chaque fois que des événements ou des modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur.

b) Immobilisations incorporelles

Les logiciels et droits d'usage acquis en pleine propriété ainsi que les logiciels et solutions développés en interne et dont l'influence sur les résultats futurs revêt un caractère bénéfique, durable et mesurable, sont immobilisés et font l'objet d'un amortissement sur une durée allant de 3 à 5 ans.

Les coûts capitalisés des logiciels et solutions développés en interne sont ceux directement associés à leur production, c'est-à-dire les charges liées aux coûts salariaux des personnels ayant développé ces logiciels.

Enfin, lors de certains regroupements d'entreprises, lorsque la nature du portefeuille clients détenu par une entité, ainsi que la nature de l'activité qu'elle exerce, devraient permettre à l'entité de poursuivre ses relations commerciales avec ses clients en raison des efforts consentis pour les fidéliser, les relations avec les clients sont valorisées en immobilisations incorporelles et amorties sur la durée des contrats en portefeuille à la date d'acquisition.

G) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif de l'état de la situation financière consolidée à leur coût historique amorti, diminué des éventuelles pertes de valeur. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les immeubles détenus par le Groupe ont été valorisés selon l'approche par composants.

Les dépenses ultérieures améliorant les avantages futurs de l'actif (dépenses de remplacement et dépenses de mise en conformité) sont immobilisées et amorties sur la durée de vie restante de l'immobilisation à laquelle elles se rattachent. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Il est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une éventuelle valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon leur durée de vie attendue, comme suit :

Constructions	20 à 40 ans
Agencements et installations	10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériels divers	5 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité attendues sont revues à chaque clôture.

Les plus ou moins-values de cession résultent de la différence entre le prix de vente et la valeur nette comptable des éléments d'actif cédés.

H) TESTS DE DEPRECIATION D'ACTIFS

La valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles à durée d'utilité déterminée est testée dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur à la date d'établissement des comptes, et au moins une fois par an en ce qui concerne les écarts d'acquisition ou les immobilisations à durée d'utilité indéterminée.

Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque unité générant ses flux de trésorerie propres (unités génératrices de trésorerie). Les unités génératrices de trésorerie retenues par le Groupe correspondent à des zones géographiques.

La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'unité génératrice de trésorerie, nette des coûts de cession et sa valeur d'utilité :

- La juste valeur est le montant qui peut être obtenu lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale et est déterminée par référence au prix résultant soit d'un accord irrévocable soit du prix constaté sur le marché lors de transactions récentes et comparables,
- La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces unités génératrices de trésorerie.

L'évaluation de la valeur d'utilité de chaque unité génératrice de trésorerie est effectuée selon la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés et sur la base de paramètres issus du processus budgétaire et du plan à trois ans, paramètres étendus sur un horizon de cinq ans, qui incluent des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Les taux d'actualisation (s'appuyant sur le coût moyen pondéré du capital) et de croissance à long terme sur la période au-delà de cinq ans, résultent dans la plupart des cas d'une moyenne des estimations d'un échantillon représentatif de bureaux d'analyse financière qui utilisent ces indicateurs pour valoriser le Groupe. Lorsque la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée en priorité aux écarts d'acquisition et reconnue en résultat d'exploitation dans le compte « Autres charges opérationnelles ».

I) CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location qui ne transfèrent pas au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont qualifiés de contrats de location simple, et donnent lieu à des paiements comptabilisés en charges pendant la durée du contrat de location.

En revanche, dans le cas où le Groupe assume les avantages et les risques liés à la propriété, le contrat de location est alors qualifié de contrat de location-financement et il est procédé à un retraitement afin de reconnaître, à l'actif, le montant le plus faible entre la juste valeur du bien loué et la valeur actualisée des paiements futurs et, au passif, la dette financière correspondante. L'immobilisation est amortie sur sa durée d'utilité pour le Groupe, la dette est amortie sur la durée du contrat de location-financement et, le cas échéant, des impôts différés sont reconnus.

J) ACTIONS PROPRES

Les titres de la société mère détenus par elle-même ou par des entités consolidées sont portés en diminution des capitaux propres consolidés, pour leur coût d'acquisition. Inversement, le résultat de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en capitaux propres pour l'effet net d'impôt. La plus ou moins-value ainsi réalisée n'affecte donc pas le compte de résultat de l'exercice.

K) IMPOTS COURANTS ET DIFFERES

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt courant et l'impôt différé. Il est comptabilisé en résultat net sauf s'il se rattache à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés en capitaux propres ou en charges et produits comptabilisés en capitaux propres.

a) Impôt courant

L'impôt courant comprend le montant estimé de l'impôt dû (ou à recevoir) au titre du bénéfice (ou de la perte) imposable d'une période et tout ajustement du montant de l'impôt courant au titre des périodes précédentes. Il est calculé sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

b) Impôt différé

Les impôts différés sont :

- constatés pour tenir compte du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs,
- reconnus respectivement en charges ou produits comptabilisés au compte de résultat, en charges ou produits comptabilisés en capitaux propres, ou bien directement en capitaux propres au cours de l'exercice, en fonction du sous-jacent auquel ils se rapportent,
- évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) adoptés ou quasiment adoptés à la date de clôture. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés en compte de résultat ou en produits et charges comptabilisés en capitaux propres ou bien directement en capitaux propres, est respectivement enregistré en compte de résultat, en charges ou produits comptabilisés en capitaux propres, ou bien directement en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés permettant ainsi à l'actif d'impôt reconnu d'être recouvré. Le montant reconnu résulte de plans établis sur un horizon de 10 ans et qui prend en compte une probabilité de réalisation de bénéfices imposables futurs. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture et est réduite lorsqu'il est probable que les bénéfices imposables futurs ne seront pas suffisants pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés. Inversement, la valeur comptable des actifs d'impôts différés sera augmentée dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables futurs seront disponibles pour imputer des pertes fiscales non encore reconnues.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si, les filiales ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigibles et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

L) INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont constitués :

- des actifs financiers qui comprennent certains autres actifs non courants, les créances clients, certaines autres créances courantes, les actifs de gestion de trésorerie et la trésorerie et équivalents de trésorerie,
- des passifs financiers qui comprennent les dettes financières à court et long terme et les découverts bancaires, certaines dettes opérationnelles et certaines autres dettes courantes et non courantes,
- d'instruments dérivés.

a) Méthodes de comptabilisation des instruments financiers

La comptabilisation des instruments financiers lors de leur entrée dans l'état de la situation financière consolidée et de leur évaluation ultérieure selon les méthodes décrites ci-après fait référence aux définitions de taux d'intérêt suivantes :

- le taux du coupon, ou coupon, qui est le taux d'intérêt nominal de l'emprunt,
- le taux d'intérêt effectif, qui est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Ce calcul inclut l'intégralité des commissions payées ou reçues, des coûts de transaction et, le cas échéant, des primes à payer ou à recevoir,
- le taux de marché qui correspond au taux d'intérêt effectif recalculé à la date de l'évaluation en fonction des paramètres courants de marché.

Les instruments financiers (actifs et passifs) entrent dans l'état de la situation financière consolidée à leur juste valeur initiale.

L'évaluation ultérieure des actifs et passifs financiers correspond, en fonction de leur catégorisation, soit à la juste valeur, soit au coût amorti. Les actifs financiers évalués au coût amorti font l'objet de tests de valeur, effectués dès l'apparition d'indices de perte de valeur. La perte de valeur éventuelle est enregistrée en compte de résultat.

La juste valeur d'un instrument financier est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normales.

Le coût amorti correspond à la valeur comptable initiale (nette des coûts de transaction), augmentée des intérêts calculés sur la base du taux d'intérêt effectif et diminuée des sorties de trésorerie (coupons, remboursements de principal et, le cas échéant, des primes de remboursement). Les intérêts courus (produits et charges) ne sont pas enregistrés au taux nominal de l'instrument financier, mais sur la base du taux d'intérêt effectif de l'instrument financier.

Les instruments financiers actifs et passifs sont décomptabilisés dès lors que les risques et avantages liés sont cédés et que le Groupe a cessé d'exercer un contrôle sur ces instruments financiers.

b) Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont essentiellement constitués de contrats d'achat et de vente de devises à terme, de contrats d'échange de taux d'intérêt, ainsi que de contrats d'option d'achat sur actions propres.

Instruments dérivés sur actions propres

Les instruments dérivés sur actions propres, lorsqu'ils remplissent les critères de classement en capitaux propres prévus par la norme IAS 32, sont comptabilisés à l'origine en capitaux propres pour le montant de la contrepartie reçue ou de la contrepartie payée. Les variations ultérieures de leur juste valeur ne sont pas comptabilisées dans les états financiers, à l'exception des impacts fiscaux y afférents.

Dans le cas où ils ne remplissent pas les critères d'éligibilité ci-dessus, les instruments dérivés sur actions propres sont comptabilisés en tant qu'actifs ou passifs à leur juste valeur. Les variations de leur juste valeur sont comptabilisées en compte de résultat. A chaque clôture, la juste valeur de ces instruments est comptabilisée sur la base d'évaluations externes.

Autres instruments dérivés

Les autres instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. A l'exception des cas de couverture de flux futurs de trésorerie décrits ci-après, les variations de juste valeur des instruments dérivés, estimées sur la base des cours de marché ou de valeurs données par les contreparties bancaires, sont reconnues au compte de résultat à la date d'établissement des comptes consolidés du Groupe.

Lorsque la comptabilité de couverture est appliquée dans le cadre de couvertures de flux futurs de trésorerie opérationnels ou financiers, la juste valeur des instruments est dans un premier temps enregistrée en produits et charges comptabilisés en capitaux propres puis transférée au résultat d'exploitation ou au résultat financier lorsque l'élément couvert est reconnu lui-même en compte de résultat.

c) Catégorisation des instruments financiers et hiérarchie de juste valeur

Les instruments financiers valorisés à leur juste valeur après leur première comptabilisation, c'est-à-dire, les instruments financiers à la juste valeur par compte de résultat, les actifs disponibles à la vente et les instruments dérivés, peuvent être hiérarchisés selon les trois niveaux de juste valeur suivants :

- Niveau 1 : à partir de prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs financiers identiques,
- Niveau 2 : à partir de données autres que les prix cotés sur des marchés actifs, qui sont observables directement (prix) ou indirectement (données dérivées de prix),
- Niveau 3 : à partir de données qui ne sont pas fondées sur des données observables de marché.

Actifs financiers	Notes	Catégorisation	Evaluation ultérieure	Hiérarchie de juste valeur	
Titres de sociétés non consolidées	14	Actifs disponibles à la vente (juste valeur par capitaux propres)	Juste valeur	3	Valorisation interne *
Dépôts et créances à long terme	14	Prêts et créances	Coût amorti	N/A	
Placements à long terme	14	Juste valeur par compte de résultat	Juste valeur	1	Valeur de marché (valeur liquidative)
Instruments dérivés actifs	14 - 19	Juste valeur par compte de résultat	Juste valeur	2	Valeur de marché / Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs (fixings BCE)
Clients (nets de provisions)	15	Prêts et créances	Coût amorti	N/A	
Autres créances à court terme	16	Prêts et créances	Coût amorti	N/A	
Actifs de gestion de trésorerie	17	Juste valeur par compte de résultat	Juste valeur	1	Valeur de marché (valeur liquidative)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17	Juste valeur par compte de résultat	Juste valeur	1	Valeur de marché (valeur liquidative)
Passifs financiers	Notes	Catégorisation	Evaluation ultérieure	Hiérarchie de juste valeur	
Emprunts obligataires	17	Dettes au coût amorti	Coût amorti	N/A	
Dettes de location-financement	17	Dettes au coût amorti	Coût amorti	N/A	
Autres dettes financières	17	Dettes au coût amorti	Coût amorti	N/A	
Instruments dérivés passifs	19 - 22	Juste valeur par compte de résultat	Juste valeur	2	Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs (fixings BCE) / Valeur de marché
Dettes fournisseurs	23	Dettes au coût amorti	Coût amorti	N/A	
Autres dettes	22 - 24	Dettes au coût amorti	Coût amorti	N/A	
Découverts bancaires	17	Juste valeur par compte de résultat	Juste valeur	1	Valeur de marché (valeur liquidative)

* Les titres de sociétés non consolidées sont non significatifs au niveau du Groupe.

M) TRESORERIE ET TRESORERIE NETTE

La trésorerie, qui figure dans le tableau des flux de trésorerie, est composée de la trésorerie et équivalents de trésorerie (placements à court terme et banques), diminués des découverts bancaires. Elle comprend également la juste valeur des instruments de couverture relatifs à ces éléments.

La trésorerie nette comprend la trésorerie, telle que définie ci-dessus ainsi que les actifs de gestion de trésorerie (actifs présentés séparément dans l'état de la situation financière du fait de leurs caractéristiques), diminués des dettes financières à court et long terme, et tient également compte de l'impact des instruments de couverture lorsqu'ils se rapportent à des dettes financières et à des actions propres.

N) PRESTATIONS DE RETRAITES

a) Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies font l'objet de versements par les salariés et par les sociétés du Groupe auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraites. Les obligations du Groupe se limitent au paiement de ces cotisations qui sont donc enregistrées en compte de résultat dès qu'elles sont encourues. Les dettes relatives à ces régimes sont comptabilisées en dettes opérationnelles. Ces régimes existent dans la majorité des pays d'Europe (France, Royaume-Uni, Pays-Bas, Allemagne et Europe Centrale, pays nordiques, Italie et Espagne), aux Etats-Unis ainsi que dans les pays d'Asie-Pacifique.

b) Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies sont :

- soit directement supportés par le Groupe, qui à ce titre, provisionne les coûts des prestations de retraites à servir, évalués à la valeur actuelle des paiements futurs estimés, en retenant des paramètres internes et externes revus régulièrement. Ces régimes à prestations définies non couverts par des actifs correspondent essentiellement à des indemnités de départ à la retraite et à des régimes de couverture sociale,
- soit supportés au travers d'un fonds de pension auquel le Groupe contribue selon les règles et législations sociales propres à chaque pays d'implantation.

Les engagements de retraite souscrits dans le cadre de ces régimes sont évalués par des actuaires indépendants, suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale du Groupe.

Les engagements de retraites ainsi calculés font l'objet d'une actualisation au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraites concernée.

Pour les régimes de retraites dont les engagements sont couverts par des actifs, seul le déficit estimé est provisionné.

Les coûts des services rendus au cours de l'exercice ainsi que les coûts des services passés correspondant à l'accroissement de l'obligation sont constatés en « Charges opérationnelles » sur l'exercice.

Les profits ou les pertes résultant de la réduction ou de la liquidation de régimes à prestations définies sont comptabilisés en « Autres produits opérationnels » ou en « Autres charges opérationnelles ».

L'effet de la désactualisation des obligations ainsi que celui du rendement attendu des actifs de couverture sont comptabilisés en net en « Autres produits financiers » ou en « Autres charges financières ».

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses actuarielles ou des effets d'expérience (i.e. écarts entre la projection actuarielle et la réalité à la date d'établissement des comptes consolidés du Groupe) sur les engagements de retraite ou sur les actifs financiers du régime. Ceux-ci sont intégralement reconnus en produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres au cours de la période dans laquelle ils surviennent (ainsi que l'impact fiscal y afférent).

O) INSTRUMENTS DE MOTIVATION ET ACTIONNARIAT SALARIE

a) Instruments accordés à des salariés

Options de souscription d'actions

Des options de souscription d'actions ont été accordées à un certain nombre de collaborateurs du Groupe. Elles donnent le droit de souscrire à des actions de Cap Gemini pendant un délai de cinq ans à un prix d'exercice fixe déterminé lors de leur attribution.

Les options ont fait l'objet d'une évaluation correspondant à la juste valeur de l'avantage accordé au salarié à la date d'octroi. La juste valeur de l'option est déterminée par application du modèle « Black & Scholes », dont les paramètres incluent notamment le prix d'exercice des options, leur durée de vie, le cours de l'action à la date d'attribution, la volatilité implicite du cours de l'action, et le taux d'intérêt sans risque. La charge qui a été comptabilisée a tenu compte des hypothèses de rotation de l'effectif bénéficiant de l'attribution d'options, actualisées chaque année.

Cet avantage a été reconnu en « Autres charges et produits opérationnels » au compte de résultat, linéairement sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie des capitaux propres.

Actions de performance et de présence

Des actions de performance sont consenties à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, sous condition de performance (interne et externe) et de présence. La durée de la période d'acquisition au terme de laquelle l'attribution est définitive s'élève à deux ou quatre ans, selon l'implantation géographique des filiales employant les bénéficiaires.

Les actions font l'objet d'une évaluation correspondant à la juste valeur de l'avantage accordé au salarié à la date d'octroi. La juste valeur de l'action sous condition de performance externe est déterminée par application du modèle « Monte Carlo », dont les paramètres incluent notamment le cours de l'action à la date d'attribution, la volatilité implicite du cours de l'action, le taux d'intérêt sans risque, le taux de dividendes attendus, et les conditions de performance du marché appliquées. La juste valeur de l'action sous condition de performance interne et/ou de présence est déterminée par l'application d'un modèle conforme à IFRS 2 dont les paramètres incluent notamment le cours de l'action à la date d'attribution, la restriction de transfert d'actions, le taux d'intérêt sans risque et le taux de dividendes attendus. La charge comptabilisée tient également compte des hypothèses de rotation de l'effectif bénéficiant de l'attribution d'actions, actualisées chaque année, ainsi que des conditions de performance internes (conditions hors marché).

Cet avantage est reconnu en « Autres charges et produits opérationnels » au compte de résultat, linéairement sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie des capitaux propres.

b) Instruments proposés à des salariés

Bons de Souscription ou d'Acquisition d'Actions Remboursables (BSAAR)

Des bons de souscription ou d'acquisition d'actions remboursables ont été proposés à des salariés et mandataires sociaux du Groupe. Ils donnent le droit de souscrire à des actions Cap Gemini au prix d'exercice déterminé lors de leur acquisition par les salariés et mandataires sociaux du Groupe. La période d'exercice s'étale de la date d'admission des BSAAR sur le marché d'Euronext Paris jusqu'au septième anniversaire de leur date d'émission.

Le prix d'émission de ces BSAAR correspondant à leur valeur de marché, aucun avantage accordé aux bénéficiaires n'est comptabilisé dans les comptes consolidés.

Épargne salariale

Des plans d'actionnariat salarié à effet de levier offrant la possibilité de souscrire à un cours préférentiel décoté ont été mis en place par le Groupe. Dans le cadre de la détermination de la charge IFRS 2 mesurant l'avantage offert aux salariés, le Groupe ajuste le montant de la décote octroyée aux salariés sur le prix de la souscription en fonction des deux éléments suivants :

- le coût de l'incessibilité des actions attribuées aux salariés pendant une période de cinq ans. Ce coût est évalué en prenant en considération la période de blocage de cinq ans et correspond au coût d'une stratégie en deux étapes dans laquelle le participant au marché vendrait l'action au terme de la période de blocage de cinq ans et emprunterait simultanément le montant nécessaire pour acheter une action cessible immédiatement en finançant l'emprunt par la vente à terme de cette action et par les dividendes versés durant la période de blocage. Ce coût est calculé à partir des paramètres ci-après :
 - le prix de souscription est celui fixé par le Président Directeur Général en vertu de la délégation reçue du Conseil d'Administration. Ce prix de souscription correspond à la moyenne des cours moyens de l'action Cap Gemini ajustés des volumes constatés sur les vingt jours de bourse précédant la décision du Président Directeur Général à laquelle une décote est appliquée,
 - la date d'attribution des droits est la date à laquelle les salariés ont eu connaissance des caractéristiques et conditions précises de l'offre notamment le prix de souscription,
 - le taux de prêt consenti aux salariés, utilisé pour déterminer le coût de l'incessibilité des actions, est le taux que consentirait une banque à un particulier présentant un profil de risque moyen dans le cadre d'un prêt à la consommation *in fine* sans affectation pour une durée correspondant à la durée du plan,
- le gain d'opportunité reflétant l'avantage spécifique que constitue la faculté accordée aux salariés de bénéficier de conditions de marché identiques à celles du Groupe.

Dans certains pays où la mise en place du levier ne peut être réalisée au moyen d'un FCPE (Fonds Commun de Placement Entreprise) ou directement au nom des salariés, le plan d'actionnariat salarié (ESOP) comporte un mécanisme d'attribution de droits aux plus-values d'actions (*Stock Appreciation Rights, SAR*). L'avantage offert par le Groupe correspond alors au montant de la décote sur le prix de souscription de l'action.

P) PROVISIONS

Une provision est reconnue dans l'état de la situation financière consolidée à la clôture d'un exercice si, et seulement si, il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont actualisées lorsque l'effet de la valeur temps est significatif.

Q) TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Le tableau des flux de trésorerie consolidés analyse la variation annuelle de la trésorerie par nature de flux : opérationnel, investissement et financement.

A noter que les flux de trésorerie en devises étrangères sont convertis en euros au cours moyen de l'exercice. Les différences de change dues à la conversion au cours de fin de période libellée en devises étrangères sont reprises dans la rubrique « incidence des variations des cours des devises » du tableau des flux de trésorerie.

R) SECTEURS OPERATIONNELS

La Direction du Groupe analyse et mesure la performance de l'activité :

- dans ses différents métiers (conseil, intégration de systèmes, services informatiques de proximité et infogérance),
- dans les zones géographiques dans lesquelles le Groupe est présent.

L'analyse métier permet de suivre et de gérer les ressources et la production de services opérées en 2013 au sein de sept « grandes unités opérationnelles » orientées métier sans changement par rapport à 2012, de manière transversale permettant de déployer des compétences et des savoir-faire homogènes dans les pays ou les régions.

L'analyse géographique permet de suivre la performance :

- du développement commercial : elle est focalisée sur l'évolution des principaux contrats et grands clients sur les marchés du Groupe dans l'ensemble de ses métiers. Ce suivi vise à coordonner l'offre de services des différents métiers dans les territoires du fait de leur forte interaction, et à y mesurer les prestations de services rendus. Ces analyses sont effectuées par la Direction du Groupe au sein du « Comité de Coordination » des géographies qui rassemble les responsables des métiers opérant dans une géographie donnée,
- sur le plan opérationnel et financier : la gestion de la trésorerie et des fonctions support, les politiques d'investissement et de financement opérationnel ainsi que la politique d'acquisition sont décidées et mises en œuvre par géographie.

Ceci conduit le Groupe à présenter une information sectorielle pour 8 zones géographiques regroupant les pays dans lesquelles il est implanté.

La présentation de l'information sectorielle tient compte des changements mentionnés précédemment au paragraphe « Changements de présentation décidés par le Groupe ».

Les coûts liés aux activités opérationnelles et encourus au niveau des sociétés holdings du Groupe pour le compte des géographies et des métiers sont affectés soit directement, soit selon une clé de répartition. Les éléments non affectés correspondent aux frais de siège.

Les transactions inter-secteurs s'effectuent au prix de marché.

La performance des secteurs opérationnels est mesurée par la marge opérationnelle. Cet indicateur permet de mesurer et de comparer la performance opérationnelle des secteurs opérationnels, que leur activité résulte de la croissance interne ou externe.

S) GAINS ET PERTES DE CHANGE SUR TRANSACTIONS INTRA-GROUPE

L'incorporation des états financiers d'une entité étrangère dans les états financiers consolidés du Groupe implique l'élimination des soldes et transactions intra-groupe. Toutefois, un écart de change qui apparaît sur un élément monétaire intra-groupe (par exemple une créance intra-groupe libellée dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de la filiale) ne peut être éliminé. Un tel écart de change est comptabilisé en produits ou en charges de l'exercice, ou classé en produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres si le sous-jacent fait partie intégrante de l'investissement net du Groupe dans les entités étrangères (par exemple un prêt à échéance indéfinie).

Les justes valeurs des instruments de couverture, concernant des transactions opérationnelles intra-groupe réalisées dans le cadre de la gestion centralisée du risque de change chez la société mère, sont éliminées.

NOTE 2 – EVOLUTION DU PERIMETRE

ACQUISITIONS / CESSIONS DE L'EXERCICE 2013

Il n'y a pas eu d'acquisition au cours de l'exercice 2013.

NOTE 3 – CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>en millions d'euros</i>	2011		2012		2013	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Amérique du Nord	1 805	19	2 101	20	2 074	21
France	2 138	22	2 181	21	2 190	22
Royaume-Uni et Irlande	1 945	20	2 104	20	2 004	20
Benelux	1 266	13	1 118	11	1 080	11
Europe du Sud *	453	5	500	5	484	5
Pays nordiques	635	7	714	7	705	7
Allemagne et Europe Centrale	626	6	658	6	651	6
Asie Pacifique et Amérique Latine *	825	9	888	9	904	9
Chiffre d'affaires	9 693	100	10 264	100	10 092	100

* Depuis le 1^{er} janvier 2013 la région Amérique Latine antérieurement comprise dans la zone "Europe du Sud et Amérique Latine" est dorénavant comprise dans la zone "Asie Pacifique et Amérique Latine" (cf. Note 25 "Information sectorielle").

La variation du chiffre d'affaires de l'exercice 2013 par rapport à 2012 est de -1,7% à taux de change et périmètre courants et de 0,9% à taux de change et périmètre constants.

NOTE 4 – CHARGES OPERATIONNELLES PAR NATURE

<i>en millions d'euros</i>	2011 *		2012 *		2013	
	Montant	% du chiffre d'affaires	Montant	% du chiffre d'affaires	Montant	% du chiffre d'affaires
Charges de personnel	5 812	60,0	6 183	60,3	6 083	60,3
Frais de déplacements	390	4,0	423	4,1	428	4,2
	6 202	64,0	6 606	64,4	6 511	64,5
Achats et frais de sous-traitance	2 231	23,0	2 227	21,7	2 159	21,4
Loyers et taxes locales	324	3,3	338	3,3	329	3,3
Autres dotations aux amortissements, provisions et résultat de cessions d'immobilisations	193	2,0	264	2,6	236	2,3
Charges opérationnelles	8 950	92,3	9 435	91,9	9 235	91,5

* Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués en Note 1 "Principes comptables" suite à l'application d'IAS 19 révisée.

En France, le Groupe bénéficie d'un produit de Crédit d'Impôt Recherche qui est déduit des charges opérationnelles (achats et frais de sous-traitance) à hauteur de 25 millions d'euros (23 millions d'euros en 2012) dont 5 millions d'euros relatifs à des projets dont les coûts ont été supportés sur des exercices antérieurs (6 millions d'euros en 2012).

Analyse des charges de personnel

<i>en millions d'euros</i>	<i>Note</i>	2011 *	2012 *	2013
Traitements et salaires		4 583	4 890	4 801
Charges sociales		1 183	1 236	1 219
Charges de retraites - régimes à prestations définies et autres avantages postérieurs à l'emploi	20	46	57	63
Charges de personnel		5 812	6 183	6 083

* Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués en Note 1 "Principes comptables" suite à l'application d'IAS 19 révisée.

NOTE 5 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

<i>en millions d'euros</i>	<i>Note</i>	2011	2012	2013
Coûts de restructuration		(81)	(168)	(68)
<i>Dont réduction des effectifs</i>		(74)	(151)	(44)
<i>Dont rationalisation des actifs immobiliers</i>		(4)	(14)	(23)
<i>Dont "rightshoring"</i>		(3)	(3)	(1)
Coûts d'intégration des sociétés acquises		(9)	(9)	-
Coûts liés aux acquisitions		(7)	(2)	(2)
Charges liées aux attributions d'actions	9	(17)	(18)	(23)
Autres charges opérationnelles		(4)	(11)	(16)
Total charges opérationnelles		(118)	(208)	(109)
Autres produits opérationnels		-	22	2
Total produits opérationnels		-	22	2
Autres produits et charges opérationnels		(118)	(186)	(107)

Coûts de restructuration

Les coûts de restructuration de l'exercice 2013 concernent principalement des mesures de réduction d'effectifs et de rationalisation des actifs immobiliers, notamment aux Pays-Bas et en France.

NOTE 6 – RESULTAT FINANCIER

<i>en millions d'euros</i>	<i>Note</i>	2011 *	2012 *	2013
Produits de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et des actifs de gestion de trésorerie		23	25	25
Charges d'intérêt sur les dettes financières		(54)	(62)	(55)
Coût net de l'endettement financier au taux d'intérêt nominal		(31)	(37)	(30)
Effet du coût amorti sur les dettes financières		(34)	(18)	(17)
Coût net de l'endettement financier au taux d'intérêt effectif		(65)	(55)	(47)
Charge d'intérêt nette sur régimes de retraites à prestations définies	20	(43)	(53)	(42)
Pertes (gains) de change sur opérations financières		2	(8)	(5)
Pertes (gains) sur instruments dérivés		(4)	6	(1)
Autres		(13)	(17)	(7)
Autres produits et charges financiers		(58)	(72)	(55)
<i>Dont produits financiers</i>		64	42	52
<i>Dont charges financières</i>		(122)	(114)	(107)
Résultat financier		(123)	(127)	(102)

* Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués en Note 1 "Principes comptables" suite à l'application d'IAS 19 révisée.

Les charges d'intérêt sur les dettes financières (55 millions d'euros) et l'effet du coût amorti sur les dettes financières (17 millions d'euros), soit un total de 72 millions d'euros, s'analyse comme suit :

- charge relative à l'emprunt Obligataire Convertible ou Echangeable en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE 2009) pour 34 millions d'euros (37 millions d'euros au 31 décembre 2012), incluant 5 millions d'euros de charges correspondant à la différence entre la valeur comptable des OCEANE 2009 rachetées, coupon couru inclus, et la juste valeur de leur composante obligataire à la date de leur rachat,
- coupons de l'emprunt obligataire 2011 pour 26 millions d'euros (stable par rapport au 31 décembre 2012), auxquels s'ajoute 1 million d'euros d'effet lié à la comptabilisation au coût amorti (stable par rapport au 31 décembre 2012),
- charges financières liées aux contrats de location-financement pour 7 millions d'euros principalement au Royaume-Uni, au Brésil et aux Etats-Unis (8 millions d'euros au 31 décembre 2012),
- effet lié à la comptabilisation au coût amorti des Obligations à option de Remboursement en Numéraire et/ou en Actions Nouvelles et/ou Existantes (ORNANE 2013) pour 2 millions d'euros (obligations zéro coupon),
- intérêts relatifs à des dettes bancaires pour 2 millions d'euros (7 millions au 31 décembre 2012), essentiellement en Asie-Pacifique.

Dans les autres produits et charges financiers, les pertes et gains sur opérations financières et instruments dérivés concernent principalement les variations de juste valeur des prêts intra-groupe consentis à des filiales en Argentine, au Chili et au Brésil. Les variations de juste valeur de l'option de conversion incorporée dans l'ORNANE 2013 et de l'option d'achat sur actions propres acquise en octobre 2013 sont incluses à la ligne « instruments dérivés » (cf. Note 17 – Trésorerie nette). Sur l'exercice 2013, et compte tenu de la « symétrie » des principales caractéristiques de ces deux instruments dérivés, les variations de leurs justes valeurs respectives se compensent intégralement, entraînant un effet net nul sur le résultat financier du Groupe.

L'évolution de la charge d'intérêt nette sur régimes de retraites à prestations définies est détaillée en Note 20 – Provisions pour retraites et engagements assimilés.

NOTE 7 – CHARGE D'IMPOT

<i>en millions d'euros</i>	Note	2011 *	2012 *	2013
Impôts courants		(126)	(153)	(161)
Impôts différés	13	28	18	(21)
Charge d'impôt		(98)	(135)	(182)

* Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués en Note 1 "Principes comptables" suite à l'application d'IAS 19 révisée.

Le rapprochement entre le taux d'imposition applicable en France et le taux effectif d'impôt s'analyse comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2011 *		2012 *		2013	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Résultat avant impôt	477		478		618	
Taux d'imposition en France (%)	36,1		36,1		38,0	
Charge d'impôt théorique	(172)	36,1	(173)	36,1	(235)	38,0
Différences de taux d'imposition entre pays	16	(3,3)	16	(3,1)	36	(5,8)
<i>Éléments de rapprochement avec le taux effectif :</i>						
Impôts différés actifs non reconnus sur différences temporelles et déficits reportables de l'exercice	2	(0,3)	1	(0,2)	26	(4,2)
Reconnaissance nette d'impôts différés actifs sur différences temporelles et déficits reportables nés au cours d'exercices antérieurs	67	(13,6)	33	(6,4)	26	(4,2)
Résultats imputés sur déficits reportables préalablement non reconnus	(1)	0,1	8	(1,6)	1	(0,2)
Ajustements sur périodes antérieures	(10)	2,0	8	(1,6)	9	(1,5)
Impôts non assis sur le résultat fiscal	(45)	9,2	(51)	10,2	(51)	8,3
Différences permanentes et autres éléments	45	(9,6)	23	(5,2)	6	(1,0)
Charge d'impôt réel	(98)	20,5	(135)	28,2	(182)	29,4
Taux effectif d'impôt	20,6%		28,2%		29,4%	

* Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués en Note 1 "Principes comptables" suite à l'application d'IAS 19 révisée.

Le faible niveau du taux d'impôt effectif de 2011 s'explique par la reconnaissance de 76 millions d'euros d'impôts différés actifs américains (105 millions de dollars américain) (cf. Note 13 – Impôts différés).

Les « Impôts non assis sur le résultat fiscal » sont constitués principalement de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) en France, des taxes sur capitaux propres aux Etats-Unis, de l'Impôt Régional sur les Activités Productives (IRAP) en Italie et de la contribution additionnelle de 3% sur les dividendes payées en France.

NOTE 8 – RESULTAT PAR ACTION

RESULTAT DE BASE PAR ACTION

	2011 *	2012 *	2013
Résultat net part du Groupe (en millions d'euros)	394	353	442
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	153 595 650	155 795 618	158 147 868
Résultat de base par action (en euros)	2,57	2,26	2,80

* Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués en Note 1 "Principes comptables" suite à l'application d'IAS 19 révisée.

L'augmentation du nombre moyen d'actions entre 2012 et 2013 résulte principalement de l'émission de 6 millions d'actions en septembre 2012 dans le cadre du plan d'actionnariat salarié international (ESOP 2012), des réductions de capital par annulation d'actions propres à hauteur de 2 925 711 actions intervenues entre février et mai 2013.

RESULTAT DILUE PAR ACTION

Le résultat dilué par action tient compte des instruments dilutifs existants durant l'exercice. Le cours moyen de l'action pour l'exercice 2013 a été de 40,50 euros.

En 2013, les instruments dilutifs inclus dans le calcul du résultat dilué par action comprennent :

- les actions à livrer aux collaborateurs étrangers dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance 2010 dont le calcul du nombre d'actions est maintenant définitif (584 055 actions). Ces attributions ne sont soumises au 31 décembre 2013 qu'à la condition de présence des bénéficiaires à la date de livraison,
- les actions faisant partie du plan d'attribution d'actions gratuites allouées à l'ensemble des collaborateurs français et dont les modalités ont été arrêtées par le Conseil d'Administration du 25 juillet 2012 soit 175 005 actions. Ces attributions ne sont soumises au 31 décembre 2013 qu'à la condition de présence des bénéficiaires à la date de livraison,
- la totalité des actions pouvant être attribuées dans le cadre du plan d'attribution d'actions de performance dont les modalités ont été arrêtées par les Conseils d'Administration du 12 décembre 2012 et du 20 février 2013 soit respectivement 981 500 et 1 178 300 actions. Au 31 décembre 2013, les conditions de performance ont été calculées sur la base d'un taux de réalisation de 100%,
- la totalité des Bons de Souscription ou d'Acquisition d'Actions Remboursables (BSAAR) non exercés, soit 2 991 204 BSAAR, le cours moyen de l'action sur l'année 2013 étant supérieur au prix d'exercice de 34€ augmenté du prix d'émission de 3,22€,
- les obligations convertibles émises le 20 avril 2009 (OCEANE 2009), soit 14 428 708 obligations moyennes en circulation sur l'exercice 2013, car la charge d'intérêt comptabilisée, nette d'impôts, soit 21 millions d'euros, est inférieure pour chaque obligation au résultat de base par action. Il est rappelé que 14 280 305 obligations ont été remboursées le 25 octobre 2013 et que 2 628 564 obligations ont été converties entre novembre et décembre 2013. Les 2 896 obligations restantes au 31 décembre 2013 ont été remboursées au pair le 2 janvier 2014,
- les obligations convertibles émises le 25 octobre 2013 (ORNANE 2013), soit 1 110 093 obligations moyennes en circulation sur l'exercice 2013, car la charge d'intérêt comptabilisée, nette d'impôts, soit 1 million d'euros, est inférieure pour chaque obligation au résultat de base par action. Il est rappelé que ces obligations ont été émises le 25 octobre 2013 et sont convertibles dans certains cas limitativement énumérés pendant la période allant du 25 octobre 2013 (inclus) au 31 décembre 2016 (inclus) puis à tout moment à partir du 1^{er} janvier 2017 (inclus) jusqu'au dix-huitième jour de bourse (exclu) précédant le 1^{er} janvier 2019, date à laquelle elles sont remboursables au pair.

<i>en millions d'euros</i>	2011 *	2012 *	2013
Résultat net part du Groupe	394	353	442
Economies de frais financiers liées à la conversion des instruments de dettes nettes d'impôt	23	24	** 22
Résultat net part du Groupe dilué	417	377	464
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)			
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	153 595 650	155 795 618	158 147 868
Prise en compte des :			
obligations convertibles OCEANE 2009 (nombre moyen pondéré)	16 911 765	16 911 765	14 428 708
obligations convertibles ORNANE 2013 (nombre moyen pondéré)	-	-	1 110 093
bons de souscription ou d'acquisition d'actions Remboursables (BSAAR)	-	-	2 991 204
actions de performances ou attribuées gratuitement et pouvant être exercées	1 207 035	2 104 322	2 918 860
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)	171 714 450	174 811 705	179 596 733
Résultat net dilué par action (en euros)	2,43	2,15	2,59

* Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués en Note 1 "Principes comptables" suite à l'application d'IAS 19 révisée,

** L'OCEANE 2009 et l'ORNANE 2013, ayant un effet dilutif, ont été prises en considération.

NOTE 9 – CAPITAUX PROPRES

INSTRUMENTS DE MOTIVATION ET ACTIONNARIAT SALARIE

A) PLAN D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

L'Assemblée Générale des actionnaires a autorisé le 12 mai 2005, le Conseil d'Administration à consentir à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, en une ou plusieurs fois, et ce pendant un délai respectif de 38 mois des options donnant droit à la souscription d'actions.

La dernière attribution au titre de ce plan a été faite en juin 2008, le plan est désormais clos depuis juin 2013 et moins de 20% des actions initialement attribuées ont été exercées sur le plan 2005.

Les principales caractéristiques de ce plan et les bases de calcul sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	Plan 2005
Nombre total d'options pouvant être souscrites	6 000 000
Date de l'attribution au titre de ce plan	1 ^{er} juin 2008
Délai d'exercice des options à compter de leur date d'attribution (acquisition par tranches progressives) : 10% après un an + 20% après 2 ans + 30% après 3 ans + 40% après 4 ans pour atteindre 100%)	5 ans
Prix de souscription (en %) de la moyenne des vingt séances de bourses précédant l'octroi	100%
Prix de souscription (par action et en euros) de l'attribution	40,5
Nombre d'actions au 31 décembre 2012 pouvant être souscrites sur des options précédemment consenties et non encore exercées	139 500
Nombre de nouvelles options consenties au cours de l'exercice	Plan terminé *
Nombre d'options forcloses ou annulées au cours de l'exercice	139 500
Nombre d'options exercées au cours de l'exercice	Plan terminé *
Nombre d'actions au 31 décembre 2013 pouvant être souscrites sur des options précédemment consenties et non encore exercées	Plan terminé *
Durée de vie moyenne pondérée résiduelle (en années)	n/a

* Dernière attribution faite le 1^{er} juin 2008 au prix de 40,5 euros.

B) PLANS D'ATTRIBUTION D'ACTIONS DE PERFORMANCE

L'Assemblée Générale des actionnaires a autorisé, le 17 avril 2008, le 30 avril 2009 puis le 24 mai 2012, le Conseil d'Administration à consentir à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, en une ou plusieurs fois, et ce pendant un délai maximum de 12 mois pour le premier plan et de 18 mois pour le deuxième plan et le troisième plan, des actions sous conditions de performance et de présence. Le 5 mars 2009, le 1^{er} octobre 2010 puis le 12 décembre 2012 et le 20 février 2013, le Conseil d'Administration a arrêté les modalités et la liste des personnes bénéficiaires de ces quatre plans.

Les principales caractéristiques de ces plans sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	Plan 2009 International	Plan 2010 International	Plan 2012 International	Plan 2013 International
Nombre total d'actions pouvant être attribuées	1% du capital à la date de la décision du Conseil d'Administration soit 1458 860 actions au maximum	1% du capital à la date de la décision du Conseil d'Administration soit 1557 703 actions au maximum	1,5% du capital à la date de la décision du Conseil d'Administration soit 2 426 555 actions au maximum	1,5% du capital à la date de la décision du Conseil d'Administration soit 2 426 555 actions au maximum
Nombre total d'actions effectivement attribuées	1 148 250 ⁽¹⁾	1555 000 ⁽³⁾	1003 500 ⁽⁶⁾	1209 100 ⁽⁶⁾
Date de la décision du Conseil d'Administration	5 mars 2009	1 ^{er} octobre 2010	12 décembre 2012	20 février 2013
Période d'évaluation de la mesure de la performance	Au terme de la première année et au terme de la seconde année suivant la date d'attribution		Au terme de la première année civile et au terme de la seconde année civile suivant la date d'attribution	Au terme de la première année et au terme de la seconde année suivant la date d'attribution
Durée de la période d'acquisition au terme de laquelle l'attribution est définitive	2 ans à compter de la date d'attribution (France) ou 4 ans (International)		2 ans et un 1/2 mois à compter de la date d'attribution (France) ou 4 ans et 1/2 mois (International)	2 ans et une semaine à compter de la date d'attribution (France) ou 4 ans et 1 semaine (International)
Durée de la période de conservation obligatoire des actions à compter de l'acquisition définitive (France uniquement)	2 ans, ou 5 ans en cas de départ du Groupe dans les deux années suivant l'acquisition définitive		4 ans	
Nombre d'actions au 31 décembre 2012 pouvant être définitivement attribuées sur des actions précédemment consenties sous réserve de la réalisation des conditions fixées (performance et présence) <i>Dont mandataires sociaux</i>	289 500 -	623 620 - ⁽⁴⁾	1003 500 50 000 ⁽⁶⁾	- -
Nombre d'actions sous condition de performance et/ou de présence attribuées au cours de l'exercice <i>Dont mandataires sociaux</i>	- -	- -	- -	1209 100 50 000 ⁽⁶⁾
Nombre d'actions forcloses ou annulées au cours de l'exercice	4 000	39 565	22 000	30 800
Nombre d'actions définitivement attribuées au cours de l'exercice	285 500 ⁽²⁾	-	-	-
Nombre d'actions au 31 décembre 2013 pouvant être définitivement attribuées sur des actions précédemment consenties sous réserve de la réalisation des conditions fixées (performance et présence)	-	584 055 ⁽⁵⁾	981 500	1 178 300
Prix de l'action à la date d'attribution (en euros)	23,3	37,16	33,15	36,53
Principaux paramètres de marché à la date d'attribution				
<i>Volatilité</i>	42,70%	42,80%	25,80%	38,70%
<i>Taux d'intérêt sans risque</i>	1,40%	1,67%	0,35% - 0,98%	0,59% - 1,28%
<i>Taux de dividendes attendus</i>	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
Autres conditions				
<i>Condition(s) de performance</i>	<i>Oui (cf. détail ci-après)</i>			
<i>Présence effective à la date d'acquisition</i>	<i>Oui</i>			
Modèle de valorisation utilisé pour déterminer la juste valeur des actions	-Monte Carlo pour actions de performance - Black & Scholes pour actions attribuées gratuitement	-Monte Carlo pour actions de performance avec conditions externes (de marché) -Black & Scholes pour actions attribuées sans condition ou avec condition de performance interne	-Monte Carlo pour actions de performance avec condition externe (de marché)	
Fourchette des justes valeurs en euros :				
<i>Actions attribuées gratuitement (par action et en euros)</i>	20,70 - 21,90	32,32 - 32,96	n/a	n/a
<i>Actions de performance (par action et en euros)</i>	16,51 - 17,53	21,54 - 32,96	14,35 - 28,67	16,18 - 32,14
<i>dont mandataires sociaux</i>	17,53	n/a	16,18	18,12

⁽¹⁾ Dont 64 750 actions attribuées sans condition de performance (5,6% du total) dans le respect de la résolution (autorisation de 15% maximum),

⁽²⁾ Montant correspondant au solde du plan « étranger » attribuable au 5 mars 2013 sous réserve des conditions de présence,

⁽³⁾ Dont 124 000 actions attribuées sans conditions de performance (8% du total) dans le respect de la résolution (autorisation de 15% maximum),

⁽⁴⁾ Pas d'actions sous condition de performance attribuées en 2010,

⁽⁵⁾ Solde du plan « étranger » attribuable en octobre 2014 sous réserve des conditions de présence à cette date (dont 65 500 actions attribuées sans conditions de performance),

⁽⁶⁾ Attribution sous conditions de performance uniquement.

a) Modalités relatives à la condition de performance du plan 2009

Le nombre exact d'actions octroyé aux bénéficiaires au terme de la période d'acquisition (respectivement 2 ans pour le plan français et 4 ans pour le plan étranger) est égal au nombre d'actions maximum attribué initialement, multiplié par un pourcentage (compris entre 0 % et 100 %) correspondant à la performance choisie comme instrument de mesure.

La performance conditionnant l'octroi définitif des actions est celle réalisée par l'action Cap Gemini pendant les deux premières années, comparée à la performance moyenne, réalisée sur cette même période, par un panier de 10 valeurs cotées représentatives du même secteur d'activité, et appartenant au moins à 5 pays dans lesquels le Groupe a une présence significative.

Le panier de référence est composé des valeurs suivantes, chaque valeur composant l'indice de référence bénéficiant de la même pondération : Accenture / Atos Origin / CGI Group / Cognizant / CSC / Infosys / Logica / Sopra / Steria / Tieto.

Aucune attribution n'est prévue si la performance de l'action Cap Gemini pendant la période considérée est inférieure à 90% de la performance du panier sur cette même période. L'attribution définitive selon la période :

- s'élève à 60 % de l'attribution initiale pour une performance relative de 90 %,
- varie linéairement entre 60 % et 100 % en fonction de l'évolution de la performance et selon un tableau prédéterminé si cette performance relative est comprise entre 90 % et 110 %,
- s'élève à 100 % de l'attribution initiale si cette performance est supérieure ou égale à 110 %.

Le calcul définitif a abouti à une attribution de 50% des actions sous condition de performance initialement attribuées. En ajoutant à ce total les attributions d'actions sous seule condition de présence, le nombre final d'actions définitivement consenties au titre du premier plan s'est élevé à 485 750 actions soit 42% du nombre initialement attribué. Les 285 500 actions livrées le 5 mars 2013 concernent la livraison aux bénéficiaires étrangers du plan.

b) Modalités relatives à la condition de performance du plan 2010

En conformité avec la recommandation de l'AMF du 8 décembre 2009, relative à l'inclusion d'une condition de performance interne et d'une condition de performance externe dans le cadre d'attribution d'actions de performance, le Conseil d'Administration a décidé d'ajouter à la condition externe initialement prévue une condition interne.

Condition de performance externe :

En ce qui concerne les modalités de calcul de la condition de performance externe, celles-ci sont identiques à celles du premier plan à l'exception des seuils d'attribution qui ont été renforcés par rapport au premier plan et de ce fait :

- Il n'y a pas attribution si la performance de l'action Cap Gemini pendant la période considérée est inférieure à 90% de la performance du panier sur cette même période,
- L'attribution définitive :
 - s'élève à 40% de l'attribution initiale si cette performance relative est d'au moins 90%,
 - s'élève à 60% de l'attribution initiale si cette performance relative est de 100%,
 - varie linéairement entre 40 et 60% et entre 60% et 100% de l'attribution initiale en fonction de l'évolution de la performance et selon un tableau prédéterminé, si cette performance relative se situe entre 90% et 100% d'une part et entre 100 et 110% d'autre part,
 - s'élève à 100% de l'attribution initiale, seulement si cette performance relative est supérieure ou égale à 110%.

Dans ces conditions si l'action Cap Gemini performe comme le panier d'actions comparables, l'attribution ne sera que de 60% des actions possibles contre une attribution de 80% dans le premier plan.

La condition de performance externe compte pour 70% dans le calcul de l'attribution.

Le calcul réalisé au titre de la période concernée aboutit, à la date de livraison des titres, à l'attribution au titre de la condition de performance externe de 55% du montant maximum initialement défini sur la partie externe.

La juste valeur des actions sous condition de performance externe a fait l'objet d'une décote déterminée selon le modèle Monte Carlo ainsi que d'une décote d'incessibilité pour les actions octroyées en France.

Condition de performance interne :

En ce qui concerne les modalités de calcul de la condition de performance interne, celles-ci reposent sur la progression de la marge opérationnelle audité et publiée de l'année 2011 du Groupe Capgemini par rapport à la marge opérationnelle de l'année 2010 à taux de change et périmètre constants.

Le calcul de la performance a donc été réalisé après l'arrêté des comptes 2011, en comparant le pourcentage de progression de la marge opérationnelle 2011 audité et publiée, par rapport à la marge opérationnelle de l'année 2010 audité et publiée à périmètre et taux de changes constants. En fonction du pourcentage de progression ainsi calculé

- Il n'y aurait eu aucune attribution au titre de la condition de performance interne, si la progression de la marge opérationnelle après prise en compte des amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre de regroupements d'entreprises ainsi calculée s'était révélée inférieure à 12%,
- L'attribution définitive :
 - se serait élevée à 40% de l'attribution interne initiale pour une progression se situant entre 12% et 13,5%,
 - se serait élevée à 60% de l'attribution interne initiale pour une progression se situant entre 13,5% et 15%,
 - se serait élevée à 100% de l'attribution interne initiale pour une progression supérieure ou égale à 15%.

La condition de performance interne compte pour 30% dans le calcul de l'attribution.

La progression de la marge opérationnelle observée entre les deux exercices à taux de change et périmètre constants s'est élevée à 15,6%. De ce fait, l'attribution au titre de la performance interne sera à la date de livraison des titres de 100% du montant initialement défini sur la partie interne.

La livraison définitive pour les bénéficiaires français étant fixée à l'issue d'une période d'acquisition de deux années (avec obligation de conservation des titres pendant une période complémentaire de deux années), il a été livré à ces bénéficiaires un montant total d'actions de 350 509 actions sur un montant initial de 528 500 actions soit les deux tiers. Pour ce qui concerne les bénéficiaires étrangers, le montant maximum susceptible d'être livré en octobre 2014 (sous condition de présence à cette date) est de 584 055 actions à fin décembre 2013 soit 57% au plus de l'attribution initiale.

La juste valeur des actions sous condition de performance interne est prise en compte selon une hypothèse de réalisation établie à 100% qui fera l'objet d'un ajustement éventuel en fonction de la réalisation effective de la dite condition à laquelle est appliquée une décote d'inaccessibilité pour les actions octroyées aux bénéficiaires français.

c) Modalités relatives à la condition de performance des plans 2012 et 2013

Les conditions de performance externes et internes s'appliquent et sont les suivantes :

Condition de performance externe :

Les modalités de calcul de la condition de performance externe sont similaires à celles du plan 2010.

La condition externe représente 50% du montant total attribué.

Le panier de référence est composé des valeurs suivantes, chaque valeur composant l'indice de référence bénéficiant de la même pondération : Accenture / Atos Origin / CGI Group / Cognizant / CSC / Infosys / Sopra / Steria / Tieto.

Condition de performance interne :

Les modalités reposent sur la génération de « Free Cash Flow » Organique (FCFO) sur une période de 3 ans couvrant les années 2012 à 2014. Ainsi,

- Il n'y aura aucune attribution au titre de la condition de performance interne, si la progression du FCFO sur la période de référence n'atteint pas le montant cumulé de 750 millions d'euros,
- l'attribution définitive s'élèverait à 100% de l'attribution interne initiale pour une génération de FCFO supérieure ou égale à 1 milliard d'euros.

La condition de performance interne représente 50% du montant total attribué.

La juste valeur des actions sous condition de performance interne est prise en compte selon une hypothèse de réalisation établie à 100% qui fera l'objet d'un ajustement éventuel en fonction de la réalisation effective de la dite condition à laquelle est appliquée une décote d'inaccessibilité pour les actions octroyées aux bénéficiaires français.

C) PLAN D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

L'Assemblée Générale des actionnaires a autorisé le 24 mai 2012, le Conseil d'Administration à consentir à un certain nombre de collaborateurs du Groupe en une ou plusieurs fois, et ce pendant un délai maximum de 18 mois, des actions sous condition unique de présence. Cette autorisation a fait l'objet d'une utilisation partielle, dont les modalités ont été arrêtées par le Conseil d'Administration du 25 juillet 2012 ainsi que la liste des bénéficiaires.

Les principales caractéristiques de ce plan sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	Plan 2012
Nombre total d'actions pouvant être attribuées	1,5% du capital à la date de la décision du Conseil d'Administration soit 2 336 554 actions au maximum dont 15% au maximum sans conditions de performance
Nombre total d'actions effectivement attribuées	202 538 *
Date de la décision du Conseil d'Administration	25 juillet 2012
Période d'évaluation de la mesure de la condition d'attribution	Condition de présence uniquement (présence effective à la date d'acquisition)
Durée de la période d'acquisition au terme de laquelle l'attribution est définitive	2 ans à compter de la date d'attribution (France uniquement) Plan démocratique
Durée de la période de conservation obligatoire des actions à compter de l'acquisition définitive (France uniquement)	2 ans
Nombre d'actions au 31 décembre 2012 pouvant être définitivement attribuées sur des actions précédemment consenties sous réserve de la réalisation des conditions de présence fixées	187 702
Nombre d'actions forcloses ou annulées au cours de l'exercice	12 649
Nombre d'actions définitivement attribuées au cours de l'exercice	48
Nombre d'actions au 31 décembre 2013 pouvant être définitivement attribuées sur des actions précédemment consenties sous réserve de la réalisation des conditions de présence fixées	175 005
Prix de l'action à la date d'attribution (en euros)	26,30
Principaux paramètres de marché à la date d'attribution	<i>Taux d'intérêt sans risque</i> 0,88% <i>Taux de dividendes attendus</i> 3,00%
Juste valeur en euros (par actions)	20,22 €

* Soit 8,6% du total maximum autorisé sans condition de performance, dans le respect de la résolution (autorisation de 15% maximum).

Cette opération qui a pour but de développer l'actionariat salarié a permis à tous les salariés des sociétés françaises, ayant un minimum de 3 mois d'ancienneté à la date d'attribution d'obtenir des actions qui leur permettront de devenir actionnaire de Cap Gemini au terme de la période d'acquisition. Plus de 20 000 collaborateurs ont été concernés par cette attribution, qui représente un total de 202 538 actions avec une répartition du nombre d'actions différenciée en fonction du salaire annuel (4 catégories), les salaires les plus bas bénéficiant de 12 actions alors que les salaires les plus élevés bénéficiaient de 4 actions.

D) BONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACQUISITION D' ACTIONS REMBOURSABLES (BSAAR)

Au cours de l'exercice 2009, 2 999 000 BSAAR ont été souscrits par des salariés et mandataires sociaux du Groupe (au prix de 3,22 euros par BSAAR). La période d'exercice s'étale de la date d'admission des BSAAR sur le marché d'Euronext Paris, intervenue le 23 juillet 2013, jusqu'au septième anniversaire de leur date d'émission. Entre le 23 juillet 2009 et la date d'admission des BSAAR sur le marché d'Euronext Paris, les BSAAR n'étaient ni exerçables ni cessibles sauf exceptions prévues au contrat d'émission. Cette émission a fait l'objet d'une note d'opération visée par l'AMF en date du 14 mai 2009 sous le N°09-140.

E) PLAN D'ACTIONNARIAT INTERNATIONAL SALARIE – @ESOP 2012

Le Groupe a mis en œuvre au second semestre 2012 un plan d'actionnariat salarié dénommé @ESOP 2012. Le 27 septembre 2012, le Groupe a émis 6 000 000 actions nouvelles de 8 euros de nominal réservées à ses salariés représentant une augmentation de capital de 153 millions d'euros nette des frais d'émission. Le coût global de ce plan d'actionnariat salarié en 2012 s'élevait à 0,8 million d'euros et résultait d'un mécanisme d'attribution de droits aux plus-values d'actions pour les salariés des pays où la mise en place d'un FCPE, n'a pas été possible ou pertinente.

INCIDENCES DES INSTRUMENTS DE MOTIVATION ET ACTIONNARIAT SALARIE

Le tableau ci-après détaille pour chaque nature d'instruments de motivation et actionnariat salarié la charge reconnue en « Autres charges et produits opérationnels » (y compris les charges sociales et contributions patronales) et le montant restant à prendre en charge à la fin de chaque exercice.

<i>en millions d'euros</i>	<i>Note</i>	2011		2012		2013	
		Charge de l'exercice	Solde au 31 décembre	Charge de l'exercice	Solde au 31 décembre	Charge de l'exercice	Solde au 31 décembre
Plans d'options de souscription d'actions		1	1	1	-	-	-
Plans d'attribution d'actions de performance		16	25	15	27	21	37
Plans d'attribution d'actions gratuites		-	-	1	2	2	1
Plan d'actionnariat salarié-ESOP		-	-	1	-	-	-
Total	5	17	26	18	29	23	38

ACTIONS PROPRES ET GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES DE MARCHE

Le Groupe ne détient pas d'actions dans le cadre de ses placements et ne détient pas de participation en actions cotées en bourse.

Au 31 décembre 2013, la valeur des actions propres portée en déduction des capitaux propres consolidés de l'exercice s'élève à 9 millions d'euros, et est constituée de 242 173 actions propres issues (i) de la mise en œuvre d'un contrat de liquidité (dont la ligne de liquidité associée s'élève à 7 millions d'euros), et (ii) d'actions détenues dans le cadre du dispositif contractuel de rétention concernant le personnel-clé des activités américaines.

Eu égard au nombre limité d'actions auto-détenues, le Groupe n'est pas exposé à un risque action significatif. Par ailleurs, la valeur des actions auto-détenues étant déduite des capitaux propres, les variations du cours de l'action sont sans incidence sur le compte de résultat consolidé.

La gestion du capital du Groupe vise à maintenir une base de capital solide en vue de soutenir le développement continu des affaires, servir un rendement aux actionnaires, et ce, compte tenu d'une politique prudente de recours à l'endettement, avec le ratio d'endettement comme principal indicateur. A noter que le Groupe est en situation de trésorerie nette positive pour les exercices clos le 31 décembre 2013, 2012 et 2011. Pour gérer au mieux la structure de son capital, le Groupe a la possibilité d'émettre de nouvelles actions, de racheter ses propres actions, d'ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires ou d'avoir recours à des instruments dérivés sur ses propres actions.

En octobre 2013, le Groupe a cédé à une contrepartie bancaire une option d'achat portant sur les actions Cap Gemini. La valeur de cet instrument dérivé (34 millions d'euros net des effets d'impôts) a été enregistrée en capitaux propres.

RISQUE DE CHANGE ET ECARTS DE CONVERSION DES COMPTES DE FILIALES AYANT UNE DEVISE FONCTIONNELLE DIFFERENTE DE L'EURO

S'agissant des risques liés à la conversion des comptes en devises des filiales consolidées, les comptes consolidés du Groupe peuvent être impactés en particulier par l'évolution de la livre sterling, du dollar américain et de la roupie indienne contre l'euro. L'impact négatif sur les réserves de conversion résulte principalement de la dépréciation du dollar américain et de la roupie indienne contre l'euro au cours de l'exercice 2013.

Le Groupe a pour politique de ne pas couvrir les risques liés à la conversion des comptes en devises des filiales consolidées ayant une devise fonctionnelle différente de l'euro. Les principaux taux de change utilisés pour la préparation des états financiers sont présentés en Note 1-B – Principes comptables : Conversion des états financiers.

NOTE 10 – ECARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>en millions d'euros</i>	Ecarts d'acquisition	Relations clients	Licences et logiciels	Autres actifs incorporels	Total
VALEURS BRUTES					
Au 1^{er} janvier 2011	3 251	164	173	182	3 770
Ecarts de conversion	25	(2)	(3)	-	20
Acquisitions / Augmentations	-	-	22	-	22
Développements internes	-	-	-	6	6
Cessions / Diminutions	-	-	(15)	(4)	(19)
Regroupements d'entreprises	547	9	22	5	583
Autres mouvements	(4)	2	-	3	1
Au 31 décembre 2011	3 819	173	199	192	4 383
Ecarts de conversion	(33)	(6)	(3)	1	(41)
Acquisitions / Augmentations	11	-	27	7	45
Développements internes	-	-	-	21	21
Cessions / Diminutions	-	-	(7)	-	(7)
Regroupements d'entreprises	(44)	45	3	14	18
Autres mouvements	-	-	5	(1)	4
Au 31 décembre 2012	3 753	212	224	234	4 423
Ecarts de conversion	(100)	(11)	(12)	(3)	(126)
Acquisitions / Augmentations	-	-	24	-	24
Développements internes	-	-	-	19	19
Cessions / Diminutions	-	-	(27)	(1)	(28)
Regroupements d'entreprises	(1)	-	-	-	(1)
Autres mouvements	-	-	(2)	2	-
Au 31 décembre 2013	3 652	201	207	251	4 311
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS *					
Au 1^{er} janvier 2011	50	60	140	150	400
Ecarts de conversion	-	1	(2)	-	(1)
Dotations et provisions	-	25	21	9	55
Sorties	-	-	(14)	(4)	(18)
Regroupements d'entreprises	-	-	18	2	20
Autres mouvements	1	-	-	4	5
Au 31 décembre 2011	51	86	163	161	461
Ecarts de conversion	-	(3)	(3)	2	(4)
Dotations et provisions	-	33	26	14	73
Sorties	-	-	(5)	-	(5)
Regroupements d'entreprises	-	-	-	1	1
Autres mouvements	-	-	3	-	3
Au 31 décembre 2012	51	116	184	178	529
Ecarts de conversion	-	(7)	(9)	(2)	(18)
Dotations et provisions	-	28	21	14	63
Sorties	-	-	(27)	-	(27)
Autres mouvements	-	-	(3)	-	(3)
Au 31 décembre 2013	51	137	166	190	544
VALEURS NETTES					
Au 31 décembre 2011	3 768	87	36	31	3 922
Au 31 décembre 2012	3 702	96	40	56	3 894
Au 31 décembre 2013	3 601	64	41	61	3 767

* Les écarts d'acquisition sont uniquement soumis à dépréciation.

NOTE 11 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>en millions d'euros</i>	Terrains, constructions et agencements	Matériels informatiques	Autres actifs corporels	Total
VALEURS BRUTES				
Au 1^{er} janvier 2011	534	504	188	1 226
Ecart de conversion	(6)	(10)	(10)	(26)
Acquisitions / Augmentations	53	111	26	190
Cessions / Diminutions	(10)	(44)	(5)	(59)
Regroupements d'entreprises	25	38	8	71
Autres mouvements	(3)	5	(10)	(8)
Au 31 décembre 2011	593	604	197	1 394
Ecart de conversion	(5)	(9)	(5)	(19)
Acquisitions / Augmentations	39	100	37	176
Cessions / Diminutions	(21)	(72)	(20)	(113)
Autres mouvements	(1)	(13)	1	(13)
Au 31 décembre 2012	605	610	210	1 425
Ecart de conversion	(21)	(23)	(16)	(60)
Acquisitions / Augmentations	43	83	10	136
Cessions / Diminutions	(42)	(114)	(15)	(171)
Autres mouvements	(13)	(3)	(4)	(20)
Au 31 décembre 2013	572	553	185	1 310
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS				
Au 1^{er} janvier 2011	230	370	127	727
Ecart de conversion	-	(9)	(5)	(14)
Dotations et provisions	44	72	17	133
Sorties	(8)	(42)	(4)	(54)
Regroupements d'entreprises	19	30	5	54
Autres mouvements	(1)	1	1	1
Au 31 décembre 2011	284	422	141	847
Ecart de conversion	(1)	(8)	(2)	(11)
Dotations et provisions	50	86	19	155
Sorties	(19)	(64)	(18)	(101)
Autres mouvements	-	(7)	-	(7)
Au 31 décembre 2012	314	429	140	883
Ecart de conversion	(9)	(16)	(9)	(34)
Dotations et provisions	46	82	17	145
Sorties	(41)	(110)	(14)	(165)
Autres mouvements	(6)	(5)	(2)	(13)
Au 31 décembre 2013	304	380	132	816
VALEURS NETTES				
Au 31 décembre 2011	309	182	56	547
Au 31 décembre 2012	291	181	70	542
Au 31 décembre 2013	268	173	53	494

IMMOBILISATIONS CORPORELLES DETENUES EN LOCATION-FINANCEMENT

VALEURS NETTES (en millions d'euros)	2011	2012	2013
Au 1^{er} janvier	157	183	172
Ecart de conversion	1	-	(4)
Acquisitions / Augmentations	60	41	36
Cessions / Diminutions	(1)	(3)	(1)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(39)	(44)	(44)
Regroupements d'entreprises	6	-	-
Autres mouvements	(1)	(5)	(3)
Au 31 décembre	183	172	156

NOTE 12 – TESTS DE DEPRECIATION D'ACTIFS

ECARTS D'ACQUISITION PAR UNITE GENERATRICE DE TRESORERIE

Les unités génératrices de trésorerie retenues par le Groupe correspondent à des zones géographiques représentatives des grands marchés du Groupe, axes principaux de développement et d'investissement stratégiques.

En millions d'euros	31 décembre 2011			31 décembre 2012			31 décembre 2013		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette comptable
Amérique du Nord	636	(6)	630	624	(6)	618	597	(6)	591
France	1 086	(2)	1 084	1 042	(2)	1 040	1 035	(2)	1 033
Royaume-Uni et Irlande	533	-	533	541	-	541	528	-	528
Benelux	800	(12)	788	798	(12)	786	793	(12)	781
Europe du Sud *	54	-	54	50	-	50	50	-	50
Pays nordiques	162	-	162	164	-	164	158	-	158
Allemagne et Europe Centrale	258	(31)	227	257	(31)	226	253	(31)	222
Asie Pacifique et Amérique Latine *	290	-	290	277	-	277	238	-	238
Ecarts d'acquisition	3 819	(51)	3 768	3 753	(51)	3 702	3 652	(51)	3 601

* Depuis le 1^{er} janvier 2013 la région Amérique Latine antérieurement comprise dans la zone "Europe du Sud et Amérique Latine" est dorénavant comprise dans la zone "Asie Pacifique et Amérique Latine" (cf. Note 25 "Information sectorielle").

Dans le cadre du contrôle de la valeur de ces écarts d'acquisition, un test de dépréciation a été mené au 31 décembre 2013 en application de la procédure mise en place par le Groupe.

En ce qui concerne l'évaluation de la valeur d'utilité, celle-ci est fondée sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés et les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

- nombre d'années sur lequel les flux de trésorerie sont estimés : cinq ans, sur la base des données issues du processus budgétaire pour la première année, des données issues du plan stratégique à trois ans pour les deux années suivantes, et d'une extension de ce même plan pour les années résiduelles,
- taux de croissance à long terme utilisé pour projeter à l'infini les flux de trésorerie de la dernière année estimée : 2,3% (2,1% en 2012), 5,5% pour le Brésil (4,0% en 2012) et 3,8% pour l'Inde (2,1% en 2012),
- taux d'actualisation : 9,6% pour l'Amérique du Nord, 9,7% pour le Royaume-Uni, 13,5% pour le Brésil, 12,5% pour l'Inde et 9,6% pour le reste du Groupe (respectivement 8,7%, 8,9%, 12,0%, 9,8% et 9,8% en 2012).

Le taux de croissance à long terme et les taux d'actualisation du Groupe résultent dans la plupart des cas d'une moyenne des estimations d'un échantillon représentatif de bureaux d'analystes financiers qui utilisent ces indicateurs pour valoriser le Groupe.

En 2013 le Groupe a utilisé les estimations de 11 bureaux d'analystes, dont 8 faisaient partie de la sélection retenue en 2012. S'agissant du Brésil et de l'Inde (à compter de 2013), les taux de croissance à long terme et les taux d'actualisation ont fait l'objet de calculs spécifiques prenant en compte les particularités de ces pays.

L'évolution des taux d'actualisation résulte de celle des trois composantes utilisées pour le calculer : les taux sans risque, la prime de risque, et à la volatilité du cours de l'action Cap Gemini aux variations de son marché de cotation (« bêta »).

Le résultat de ces tests de dépréciation n'a pas conduit au 31 décembre 2013 à la reconnaissance de perte de valeur.

Par ailleurs, une analyse de sensibilité du calcul à une variation conjointe des paramètres suivants :

- +/- 2 points de taux de croissance du chiffre d'affaires sur les 5 premières années,
- +/- 1 point du taux de marge opérationnelle sur les 5 premières années,
- +/- 0,5 point du taux d'actualisation,
- +/- 0,5 point du taux de croissance à long terme,

n'a pas mis en évidence de valeur recouvrable inférieure à la valeur comptable de chacune des unités génératrices de trésorerie.

NOTE 13 – IMPOTS DIFFERES

IMPOTS DIFFERES RECONNUS

A) VARIATION DES IMPOTS DIFFERES ACTIFS

<i>en millions d'euros</i>	<i>Note</i>	Déficits fiscaux reportables hors Etats- Unis	Ecart d'acquisition amortissables et déficits fiscaux reportables américains	Provisions pour retraites et engagements assimilés	Autres différences temporelles déductibles	Total impôts différés actifs
Au 1^{er} janvier 2011		502	123	178	100	903
Regroupements d'entreprises		1	-	1	-	2
Ecart de conversion		-	9	5	(2)	12
Impôts différés constatés en compte de résultat	7	(34)	76	(3)	(8)	31
Impôts différés constatés en produits et charges comptabilisés en capitaux propres		-	-	67	14	81
Au 31 décembre 2011		469	208	248	104	1 029
Ecart de conversion		-	(4)	1	(1)	(4)
Impôts différés constatés en compte de résultat	7	(28)	-	(2)	34	4
Impôts différés constatés en produits et charges comptabilisés en capitaux propres		-	-	49	(13)	36
Au 31 décembre 2012		441	204	296	124	1 065
Ecart de conversion		(1)	(9)	(11)	(8)	(29)
Impôts différés constatés en compte de résultat	7	(46)	-	(15)	29	(32)
Impôts différés constatés en produits et charges comptabilisés en capitaux propres		40	-	(18)	-	22
Autres mouvements		-	-	-	(3)	(3)
Au 31 décembre 2013		434	195	252	142	1 023

a) Impôts différés actifs sur déficits fiscaux reportables hors Etats-Unis

Les déficits fiscaux reconnus reportables (hors Etats-Unis) s'élèvent au 31 décembre 2013 à 433 millions d'euros. Ils incluent 379 millions d'euros dans le cadre de l'intégration fiscale en France.

b) Impôts différés actifs américains sur écart d'acquisition amortissable et déficits fiscaux reportables

Il est rappelé que l'apport en 2000 des activités conseil américaines d'Ernst & Young donne lieu à un amortissement fiscal sur 15 ans de la différence entre le prix d'acquisition de ces activités et la valeur fiscale des actifs et passifs acquis. Depuis 2000, la dotation à cet amortissement a ainsi été déduite chaque année des résultats fiscaux américains, étant précisé que les déficits fiscaux annuels constatés sont reportables sur une durée de 20 ans.

Au 31 décembre 2013, le montant cumulé des déficits fiscaux reportables américains, incluant les dotations aux amortissements déjà déduites fiscalement évoquées ci-dessus, s'élève à 2 626 millions d'euros (3 622 millions de dollars américains). A ces déficits fiscaux reportables s'ajoutent les amortissements futurs fiscalement déductibles qui s'élèvent à 266 millions d'euros (367 millions de dollars américains) au 31 décembre 2013.

Les impôts différés actifs reconnus au 31 décembre 2013 s'élèvent à 195 millions d'euros. Après utilisation de 62 millions de dollars en 2013 liée à l'imputation des amortissements fiscalement déductibles sur le résultat taxable de l'intégration fiscale américaine, il a été procédé à une réévaluation d'un montant identique. En conséquence la valeur de l'actif d'impôt différé reste

inchangée en dollars américains au 31 décembre 2013 par rapport au 31 décembre 2012 et s'établit à 269 millions de dollars américains (195 millions d'euros).

Ainsi, en retenant un taux d'impôt de 39%, le montant d'impôt différé non reconnu au 31 décembre 2013 s'élève à 933 millions d'euros (1 287 millions de dollars américains).

B) VARIATION DES IMPOTS DIFFERES PASSIFS

<i>en millions d'euros</i>	Note	Ecarts d'acquisition fiscalement déductibles	Relations clients	Coût amorti des obligations	Autres différences temporelles imposables	Total impôts différés passifs
Au 1^{er} janvier 2011		51	33	11	83	178
Regroupements d'entreprises		-	1	-	-	1
Ecarts de conversion		1	-	-	(1)	-
Impôts différés constatés en compte de résultat	7	(2)	(8)	(1)	14	3
Impôts différés constatés en produits et charges comptabilisés en capitaux propres		-	-	-	1	1
Au 31 décembre 2011		50	26	10	97	183
Regroupements d'entreprises		-	17	-	4	21
Cessions et autres mouvements *		-	-	-	(24)	(24)
Ecarts de conversion		(1)	(2)	-	1	(2)
Impôts différés constatés en compte de résultat	7	1	(10)	(5)	-	(14)
Impôts différés constatés en produits et charges comptabilisés en capitaux propres		-	-	-	(1)	(1)
Au 31 décembre 2012		50	31	5	77	163
Ecarts de conversion		(2)	(1)	-	(2)	(5)
Impôts différés constatés en compte de résultat	7	2	(9)	-	(4)	(11)
Impôts différés constatés en produits et charges comptabilisés en capitaux propres		-	-	-	13	13
Autres mouvements		4	-	-	(6)	(2)
Au 31 décembre 2013		54	21	5	78	158

* Comprend une reprise d'impôt différé passif de 29 millions d'euros relatif à la cession de Capgemini Reinsurance Company S.A, au 31 décembre 2012.

IMPOTS DIFFERES ACTIFS NON RECONNUS

<i>Au 31 décembre (en millions d'euros)</i>	2011	2012	2013
Impôts différés sur déficits fiscaux reportables hors Etats-Unis	196	238	226
Impôts différés américains sur écart d'acquisition amortissable et déficits fiscaux reportables	1 063	1 022	933
Impôts différés sur autres différences temporelles	133	170	120
Impôts différés actifs non reconnus	1 392	1 430	1 279

DELAIS D'EXPIRATION DES DEFICITS FISCAUX REPORTABLES (EN BASE)

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2011		2012		2013	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Entre 1 et 5 ans	46	1	49	1	92	2
Entre 6 ans et 10 ans	578	13	810	17	1 092	23
Entre 11 ans et 15 ans	1 320	28	1 284	27	1 112	24
Supérieur à 15 ans, avec une échéance définie	885	19	782	16	696	15
Indéfiniment reportable	1 818	39	1 868	39	1 700	36
Déficits fiscaux reportables (en base)	4 647	100	4 793	100	4 692	100
dont déficits fiscaux reconnus	1 537	33	1 493	31	1 624	35

NOTE 14 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Au 31 décembre (en millions d'euros)	Notes	2011	2012	2013
Dépôts, créances et investissements à long terme		74	68	63
Instruments dérivés	19	-	1	71
Autres		45	29	19
Autres actifs non courants	18	119	98	153

Les dépôts et autres créances à long terme comprennent principalement des dépôts et cautionnements relatifs aux locations et des prêts « aides à la construction » en France, auxquels viennent s'ajouter des comptes séquestres en garantie de litiges sociaux et fiscaux chez CPM Braxis et des cautions pour des locaux en Inde.

Les instruments dérivés sont composés principalement de l'option d'achat sur actions propres acquise par Cap Gemini le 18 octobre 2013, dont la valeur au 31 décembre 2013 s'élève à 70 millions d'euros.

NOTE 15 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Au 31 décembre (en millions d'euros)	Note	2011	2012	2013
Clients		1 710	1 543	1 630
Provisions pour créances douteuses		(11)	(12)	(10)
Factures à émettre		871	900	864
Clients et comptes rattachés hors coûts capitalisés sur projets		2 570	2 431	2 484
Coûts capitalisés sur projets		115	107	103
Clients et comptes rattachés	18	2 685	2 538	2 587

Le total des créances clients et factures à émettre, net des acomptes clients et produits constatés d'avance, en nombre de jours de chiffre d'affaires annuel, s'analyse comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	Note	2011	2012	2013
Clients et comptes rattachés hors coûts capitalisés sur projets		2 570	2 431	2 484
Acomptes clients et produits constatés d'avance		(661)	(624)	(684)
Créances clients nettes des acomptes clients et produits constatés d'avance	18	1 909	1 807	1 800
En nombre de jours de chiffre d'affaires annuel *		70	63	64

* En 2011 ce ratio est ajusté afin de tenir compte des entrées de périmètre.

Notons que sur l'exercice 2013, les sociétés Capgemini Technology Services S.A.S. et Capgemini America Inc. ont cédé sans recours à un établissement financier des créances pour des montants respectivement de 20 millions d'euros et 16 millions d'euros (22 millions de dollars américains).

Ayant été cédées avec transfert du risque de crédit au sens d'IAS 39, ces créances ont été décomptabilisées du bilan au 31 décembre 2013.

ANTERIORITE DES CREANCES CLIENTS

Le faible taux de créances douteuses (0,6% au 31 décembre 2013) s'explique par le fait que l'essentiel de la facturation implique l'acceptation par le client des travaux réalisés.

Au 31 décembre 2013, le montant des créances clients pour lesquelles la date d'échéance de paiement est dépassée s'élève à 351 millions d'euros représentant 21,7 % des créances clients nettes et se détaille comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	< 30 jours	> 30 jours et < 90 jours	> 90 jours
Créances clients nettes	207	76	68
En pourcentage du poste clients nets de provisions	12,8%	4,7%	4,2%

Les créances pour lesquelles la date d'échéance de paiement est dépassée concernent des comptes clients qui font l'objet d'analyses et de suivis spécifiques.

RISQUE DE CREDIT

Le client le plus important du Groupe, qui est un organisme public britannique de premier rang, représente environ 8% du chiffre d'affaires du Groupe (9% en 2012 et en 2011), le second seulement 2%. Les 10 premiers clients représentent ensemble 20% du chiffre d'affaires du Groupe. La solvabilité de ces grands clients et la grande dispersion des autres limitent les risques de crédit. Les activités des clients du Groupe peuvent être affectées par leur environnement économique ainsi que les créances correspondantes par voie de conséquence, mais le Groupe estime qu'aucun de ses clients, aucun des secteurs d'activité ni aucune des zones géographiques où il opère ne présente un risque d'irrécouvrabilité susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière d'ensemble du Groupe.

NOTE 16 – AUTRES CREANCES COURANTES

Au 31 décembre (<i>en millions d'euros</i>)	<i>Notes</i>	2011	2012	2013
Organismes sociaux et taxes		171	162	171
Charges constatées d'avance		154	152	168
Instruments dérivés	19	12	6	3
Divers		33	31	26
Autres créances courantes	18	370	351	368

Au 31 décembre 2013, le poste « organismes sociaux et taxes » comprend 59 millions d'euros de créances de crédit d'impôt recherche en France (45 millions d'euros au 31 décembre 2012).

A noter que la partie des créances de crédit d'impôt recherche imputable sur l'impôt courant est constatée dans le poste impôts courants à l'actif pour 12 millions d'euros dans l'état consolidé de la situation financière.

NOTE 17 – TRESORERIE NETTE

Au 31 décembre (en millions d'euros)	Note	2011	2012	2013
Actifs de gestion de trésorerie		73	75	77
Placements à court terme		1 877	1 610	1 177
Banques		346	413	461
Instruments dérivés actifs (passifs) sur éléments de trésorerie		10	(1)	-
Découverts bancaires (passif)		(9)	(6)	(9)
Trésorerie	18	2 224	2 016	1 629
Emprunts obligataires		(1 036)	(1 053)	(848)
Dettes liées aux contrats de location-financement		(96)	(76)	(57)
Dettes bancaires ou assimilées et autres dettes financières		(3)	(2)	(1)
Dettes financières à long terme		(1 135)	(1 131)	(906)
Emprunts obligataires		(422)	(22)	(2)
Dettes liées aux contrats de location-financement		(51)	(54)	(50)
Dettes bancaires ou assimilées et autres dettes financières		(220)	(17)	(72)
Dettes financières à court terme		(693)	(93)	(124)
Dettes financières		(1 828)	(1 224)	(1 030)
Instruments dérivés *		(15)	5	2
Trésorerie nette		454	872	678

* Ce montant intègre les justes valeurs au 31 décembre 2013 de l'option de conversion incorporée dans l'ORNANE 2013 et de l'option d'achat sur actions propres achetée par Cap Gemini le 18 octobre 2013.

ACTIFS DE GESTION DE TRESORERIE

Il s'agit de contrats de capitalisation auprès de sociétés d'assurance (Generali et AG2R la mondiale). Ces contrats sont résiliables par la Société à tout moment sans pénalités.

PLACEMENTS A COURT TERME

Au 31 décembre 2013, les placements à court terme sont principalement composés de fonds communs de placement, de SICAV, de certificats de dépôts, et de dépôts à terme bancaires, rémunérés à des conditions normales de marché.

DETTES FINANCIERES

A) EMPRUNTS OBLIGATAIRES

a) Emprunt obligataire ORNANE 2013

Le 18 octobre 2013, Cap Gemini a procédé au lancement d'un emprunt sous forme d'Obligations à option de Remboursement en Numéraire et/ou en Actions Nouvelles et/ou Existantes (ORNANE) ayant pour date de jouissance le 25 octobre 2013 et pour échéance le 1^{er} janvier 2019 (ORNANE 2013).

Le montant nominal de l'emprunt s'élève à 400 millions d'euros, représenté par 5 958 587 obligations d'une valeur nominale unitaire de 67,13 euros, faisant ressortir une prime d'émission de 42,5% par rapport au cours de référence de l'action Cap Gemini au cours de la période considérée.

La Société a acquis le 18 octobre 2013 une option d'achat portant sur ses propres actions dont l'objectif est de neutraliser la dilution potentielle liée à l'ORNANE. Par ailleurs, et dans un souci d'optimisation du coût des ressources financières du Groupe, la Société a cédé une autre option d'achat portant également sur ses propres actions mais avec un prix d'exercice supérieur. Ces deux opérations ont pour effet de rehausser synthétiquement d'environ 5% le seuil de dilution effectif des ORNANE.

Les obligations ne porteront pas intérêt (obligations coupon zéro) et seront remboursées au pair le 1^{er} janvier 2019.

Pendant la période allant du 25 octobre 2013 (inclus) au 31 décembre 2016 (inclus), les obligataires pourront exercer leurs droits à l'attribution d'actions dans les cas limitativement énumérés dans la note d'opération.

A partir du 1^{er} janvier 2017 (inclus), les obligataires pourront exercer leur droit à l'attribution d'actions à tout moment jusqu'au dix-huitième jour de bourse (exclu) précédant le 1^{er} janvier 2019.

En cas d'exercice de leurs droits à l'attribution d'actions par les porteurs d'obligations, Cap Gemini pourra, à sa discrétion, soit (i) remettre un montant en numéraire jusqu'à concurrence du pair et des actions nouvelles et/ou existantes au-delà le cas échéant, soit (ii) remettre uniquement des actions nouvelles et/ou existantes.

Les obligations seront remboursables au pair le 1^{er} janvier 2019 en cas de non exercice du droit à l'attribution d'actions par les porteurs d'obligations.

Cet emprunt obligataire contient par ailleurs des clauses usuelles en termes de remboursement anticipé, d'exigibilité anticipée et de maintien du rang des obligations.

Les conditions et modalités de cet emprunt sont détaillées dans la note d'opération ayant obtenu le visa de l'AMF n°13-557 en date du 18 octobre 2013.

Les caractéristiques de règlement de l'ORNANE 2013 conduisent à la reconnaissance en « Autres dettes non courantes » d'une option de conversion incorporée et dont les variations de juste valeur sont reconnues en résultat.

Parallèlement, en raison de ses caractéristiques, l'option d'achat sur actions propres acquise le 18 octobre 2013 est comptabilisée à l'actif et les variations de sa juste valeur sont reconnues en résultat et évoluent de manière symétrique à celle de l'option de conversion incorporée.

b) Emprunt obligataire 2011

Le 18 novembre 2011, Cap Gemini a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire euro, ayant pour date de jouissance le 29 novembre 2011 et pour échéance le 29 novembre 2016.

Le montant nominal de l'emprunt s'élève à 500 millions d'euros et il est représenté par 5 000 obligations d'une valeur nominale unitaire de 100.000 euros. L'emprunt porte intérêt au taux nominal annuel de 5,25%, pouvant augmenter à 6,50% en cas d'abaissement de la notation de crédit de Cap Gemini.

Les conditions et modalités de cet emprunt sont détaillées dans la note d'opération ayant obtenu le visa de l'AMF n°11-546 en date du 25 novembre 2011.

Les obligations sont remboursables en totalité le 29 novembre 2016. Au gré de la Société, les obligations peuvent être remboursées avant cette date, sous certaines conditions, notamment en termes de prix minimum de remboursement, prévues au contrat d'émission. En cas de changement de contrôle, tout porteur d'obligations pourra demander le remboursement anticipé de tout ou partie de ses obligations, sous réserve que ledit changement de contrôle s'accompagne d'un abaissement de la notation financière de la Société.

Le remboursement anticipé pourra aussi être demandé à l'initiative de la majorité des porteurs d'obligations, et sous réserve de la survenance de certains événements notamment en cas de non-paiement de sommes dues au titre de l'emprunt obligataire, de manquement à d'autres obligations contenues dans la documentation (sous réserve, le cas échéant, de périodes de « grâce »), de défauts croisés (au-delà d'un seuil minimum de manquement), de liquidation, dissolution ou de cession totale des actifs de la Société.

A noter qu'un changement à la hausse ou à la baisse de la notation de crédit de Cap Gemini ne constituerait pas une condition d'exigibilité anticipée.

De plus, Cap Gemini s'est engagée à maintenir les obligations à un rang identique à toutes les autres obligations négociables qui pourraient être émises par la Société (« pari passu »).

c) Emprunt obligataire convertibles - OCEANE 2009

Le 8 avril 2009, Cap Gemini a procédé au lancement d'un emprunt Obligataire Convertible ou Echangeable en Actions Nouvelles ou Existantes ayant pour date de jouissance le 20 avril 2009 et pour échéance le 1^{er} janvier 2014 (OCEANE 2009).

Le montant nominal de l'emprunt s'élève à 575 millions d'euros et il est représenté par 16 911 765 obligations d'une valeur nominale unitaire de 34 euros, faisant ressortir une prime d'émission de 35% par rapport au cours de référence de l'action de la Société. Les obligations portent intérêt au taux nominal annuel de 3,5%. Elles sont convertibles à tout moment à compter du 20 avril 2009, et remboursables au pair le 1^{er} janvier 2014 en cas de non conversion. Les conditions et modalités de cet emprunt sont détaillées dans la note d'opération ayant obtenu le visa de l'AMF n°09-084 en date du 8 avril 2009.

Au cours de l'exercice, Cap Gemini a racheté 14 280 305 OCEANE 2009 pour un montant de 687 millions d'euros dans le cadre d'une procédure de construction d'un livre d'ordres inversé le 18 octobre 2013 et d'une procédure de rachat mise en œuvre du 21 octobre au 25 octobre 2013 inclus. Par ailleurs, entre octobre et décembre 2013, des porteurs d'obligations ont exercé leur droit à l'attribution d'actions Cap Gemini à concurrence de 2 628 564 obligations. Ces exercices ont donné lieu à la remise de 1 440 397 actions existantes et de 1 188 167 actions nouvelles. Cap Gemini a intégralement remboursé les 2 896 obligations restantes le 2 janvier 2014.

d) Emprunt obligataire convertibles - OCEANE 2005 et remboursement

Le 16 juin 2005, Cap Gemini a procédé à l'émission d'un emprunt Obligataire Convertible ou Echangeable en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE 2005), ayant pour date de jouissance le 24 juin 2005 et pour échéance le 1^{er} janvier 2012.

Après avoir racheté au fil de l'eau 2 350 000 obligations en novembre 2011 pour un montant de 99 millions d'euros, Cap Gemini a intégralement remboursé les 9 460 810 obligations restantes le 2 janvier 2012 pour 396 millions d'euros.

INCIDENCE DES OBLIGATIONS EXISTANTES SUR LES ETATS FINANCIERS

	2011		2012		2013	
	OCEANE	OBLIG.	OCEANE	OBLIG.	OBLIG.	ORNANE
	2009	2011	2009	2011	2011	2013
Au 31 décembre (en millions d'euros)						
Composante capitaux propres	64	n/a	64	n/a	n/a	n/a
Composante optionnelle relative à l'option de conversion incorporée	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	70
Composante dette au coût amorti	561	497	576	499	499	351
Taux d'intérêt effectif	6,8%	5,5%	6,8%	5,5%	5,5%	2,7%
Charge d'intérêt reconnue au compte de résultat de la période	36	2	37	27	27	2
Taux d'intérêt nominal	3,5%	5,3%	3,5%	5,3%	5,3%	0,0%
Charge d'intérêt nominal (coupon)	20	2	20	26	26	0

En 2013, la charge financière relative à l'OCEANE 2009 s'élève à 34 millions d'euros, elle est détaillée dans la Note 6 – Résultat financier.

JUSTE VALEUR DES OBLIGATIONS

	2011		2012		2013	
	OCEANE	OBLIG.	OCEANE	OBLIG.	OBLIG.	ORNANE
	2009	2011	2009	2011	2011	2013
Au 31 décembre (en millions d'euros)						
Juste valeur	578	511	586	557	553	360
Taux de marché	3,2%	4,7%	1,6%	2,2%	1,4%	2,1%

B) DETTES LIEES AUX CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

<i>en millions d'euros</i>	Antériorité maximale	Echéance maximale	Taux d'intérêt effectif	31 Décembre 2013
Immeubles (Immobilière Les Fontaines S.A.R.L.)	octobre 2002	juillet 2014	Euribor 3 mois +0,75%	7
Matériel informatique et autres immobilisations	février 2008	septembre 2018	6,32%	100
Dettes liées aux contrats de location-financement				107
				<i>Dont dettes à long terme</i>
				57
				<i>Dont dettes à court terme</i>
				50

C) DETTES BANCAIRES OU ASSIMILEES

Au 31 décembre 2013, les dettes bancaires ou assimilées correspondent principalement aux émissions de billets de trésorerie par Cap Gemini pour 51 millions d'euros.

D) CREDIT SYNDIQUE CONCLU PAR CAP GEMINI

Le 13 janvier 2011, Cap Gemini a conclu avec un groupe de 18 banques une ligne de crédit multidevises de 500 millions d'euros à maturité du 13 janvier 2016.

La marge initiale de la ligne de crédit ressort à 0,90%. Cette marge peut évoluer à la hausse et à la baisse en fonction de la notation de crédit de Cap Gemini. Cette ligne est par ailleurs soumise à une commission de non-utilisation de 35% de la marge, pouvant être augmentée à 40% en cas de baisse de la notation de Cap Gemini. Suite au relèvement par Standard & Poor's de la notation de crédit de Cap Gemini à BBB, le 30 juillet 2013, la marge applicable est désormais de 0,75% et la commission de non utilisation de 0,2625%.

Il est à noter qu'un changement à la hausse ou à la baisse de la notation de Cap Gemini serait sans incidence sur la disponibilité de cette ligne de crédit. Les autres principaux termes et conditions, et notamment le respect de certains ratios financiers sont détaillés en Note 27 – Engagements hors-bilan.

Au 31 décembre 2013, cette ligne n'avait fait l'objet d'aucun tirage.

TAUX D'INTERET EFFECTIF (TIE) DES DETTES FINANCIERES

Pour l'exercice 2013, le taux d'intérêt sur l'encours moyen des dettes financières du Groupe effectif hors l'élément exceptionnel lié au rachat de l'OCEANE 2009 ressort à 5,3% (6,4% en 2012). Au 31 décembre 2013, la part des dettes à taux fixe est de 98% et reste inchangée par rapport au 31 décembre 2012, le solde étant à taux variable.

	Au 31 décembre 2013							
	Euro		Dollar Américain		Livre Sterling		Autres devises	Total
	Montant M€	TIE %	Montant M€	TIE %	Montant M€	TIE %	Montant M€	Montant M€
Emprunt obligataire 2011	499	5,5%	-	-	-	-	-	499
ORNANE 2013	351	2,7%	-	-	-	-	-	351
Dettes bancaires ou assimilées	52	0,4%	-	-	-	-	21	73
Dettes liées aux contrats de location-financement	35		11		51		10	107
Dettes financières	937		11		51		31	1 030

TRESORERIE NETTE PAR ECHEANCE EN VALEUR DE REMBOURSEMENT

Les montants indiqués dans l'analyse des échéances correspondent aux flux futurs de trésorerie contractuels non actualisés. Les flux futurs de trésorerie relatifs à l'emprunt obligataire 2011 et à l'ORNANE 2013 ont été estimés sur la base des taux nominaux contractuels, respectivement 5,25% et 0%, et selon une hypothèse de remboursement total in fine. Les flux de trésorerie contractuels associés au poste de « Dettes liées aux contrats de location-financement » correspondent aux flux de remboursement contractuels des emprunts.

en millions d'euros

	Échéance contractuelle	Valeur dans l'état de la situation financière consolidée	Flux de trésorerie contractuels	< à 1 an	> 1 et < 2 ans	> 2 et < 5 ans	> 5 ans
Au 31 décembre 2013							
Actifs de gestion de trésorerie	2014	77	77	77	-	-	-
Trésorerie	n/a	1 629	1 629	1 629	n/a	n/a	n/a
Emprunt obligataire 2011	2016	(499)	(576)	(26)	(26)	(524)	-
ORNANE 2013	2019	(351)	(400)	-	-	-	(400)
Dettes liées aux contrats de location-financement	2014 à 2018	(107)	(114)	(53)	(37)	(24)	-
Dettes bancaires ou assimilées et autres dettes financières	2014 à 2018	(73)	(73)	(72)	(1)	-	-
Dettes financières		(1 030)	(1 163)	(151)	(64)	(548)	(400)
Trésorerie nette		678	543	1 555	(64)	(548)	(400)

Au 31 décembre 2012

Actifs de gestion de trésorerie	2013	75	75	75	-	-	-
Trésorerie	n/a	2 016	2 016	2 016	n/a	n/a	n/a
OCEANE 2009	2014	(576)	(615)	(20)	(595)	-	-
Emprunt obligataire 2011	2016	(499)	(603)	(26)	(26)	(551)	-
Dettes liées aux contrats de location-financement	2013 à 2017	(130)	(138)	(58)	(45)	(35)	-
Dettes bancaires ou assimilées et autres dettes financières	2013 à 2015	(19)	(19)	(17)	(1)	(1)	-
Dettes financières		(1 224)	(1 375)	(121)	(667)	(587)	-
Trésorerie nette		872	716	1 970	(667)	(587)	-

Au 31 décembre 2011

Actifs de gestion de trésorerie	2012	73	73	73	-	-	-
Trésorerie	n/a	2 224	2 224	2 224	n/a	n/a	n/a
OCEANE 2005	2012	(400)	(400)	(400)	-	-	-
OCEANE 2009	2014	(561)	(635)	(20)	(20)	(595)	-
Emprunt obligataire 2011	2016	(497)	(631)	(2)	(26)	(603)	-
Dettes liées aux contrats de location-financement	2012 à 2017	(147)	(153)	(56)	(45)	(52)	-
Dettes bancaires ou assimilées et autres dettes financières	2012 à 2014	(223)	(223)	(220)	(2)	(1)	-
Dettes financières		(1 828)	(2 042)	(698)	(93)	(1 251)	-
Trésorerie nette		454	255	1 599	(93)	(1 251)	-

TRESORERIE NETTE ET RISQUE DE LIQUIDITE

Les passifs financiers dont l'exigibilité pourrait exposer le Groupe à un risque de liquidité correspondent principalement à l'emprunt obligataire convertible (ORNANE 2013) et à l'emprunt obligataire 2011.

Afin de gérer le risque de liquidité pouvant résulter de l'exigibilité des passifs financiers, que ce soit à leur échéance contractuelle ou par anticipation, le Groupe met en œuvre une politique de financement prudente reposant en particulier sur :

- le recours mesuré à l'effet de levier de la dette, combiné à l'attention portée à limiter l'octroi de toute disposition contractuelle pouvant entraîner une exigibilité anticipée des dettes financières,
- le maintien à tout moment d'un niveau élevé de disponibilités (1 715 millions d'euros au 31 décembre 2013) auquel s'ajoute notamment une ligne de crédit syndiquée multidevises de 500 millions d'euros (non tirée à ce jour),
- la gestion active des maturités des passifs financiers, visant à limiter la concentration d'échéances de dettes financières,
- la diversification des sources de financement, permettant de limiter la dépendance vis-à-vis de certaines catégories de prêteurs.

TRESORERIE NETTE ET RISQUE DE CREDIT

Les actifs financiers qui pourraient par nature exposer le Groupe au risque de crédit ou de contrepartie correspondent principalement aux placements financiers : le Groupe a pour politique de ne pas placer sa trésorerie sur des supports actions, et de répartir en revanche ses placements sur (i) des titres de créances négociables (certificats de dépôt), (ii) des dépôts à terme, (iii) des contrats de capitalisation ou (iv) des supports monétaires de maturité courte (SICAV et FCP), dans le respect de règles de diversification et de qualité de contrepartie.

Au 31 décembre 2013, les placements à court terme qui s'élèvent à 1 177 millions d'euros sont composés essentiellement (i) de fonds communs de placement et SICAV répondant aux critères de classification en « catégorie monétaire » défini par l'AMF, et (ii) de titres de créances négociables et de dépôts à terme d'une maturité ne dépassant pas 3 mois ou immédiatement disponibles, émis par des sociétés ou institutions financières bénéficiant d'une bonne notation de crédit (minimum A2/P2 ou équivalent). Ces placements n'exposent donc pas le Groupe à un risque de contrepartie significatif.

NOTE 18 – FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2013, la trésorerie s'élève à 1 629 millions d'euros (cf. Note 17 – Trésorerie nette) en diminution de 387 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2012 (2 016 millions d'euros). Hors incidence de la variation des cours des devises sur la trésorerie pour un montant de 88 millions d'euros, cette diminution s'élève à 299 millions d'euros. Les flux impactant la trésorerie sont présentés dans les « Tableaux des flux de trésorerie consolidés ».

FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE

En 2013, les flux de trésorerie liés à l'activité représentent un encaissement de 390 millions d'euros (contre 709 millions d'euros en 2012) et résultent :

- de la capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier (net) et impôts pour un montant positif de 635 millions d'euros, y compris la contribution exceptionnelle de 235 millions d'euros versée dans le cadre du financement accéléré d'un plan de pension au Royaume-Uni,
- du paiement des impôts courants pour 124 millions d'euros,
- de l'augmentation du besoin en fonds de roulement générant un impact négatif sur la trésorerie de 121 millions d'euros.

La variation du besoin en fonds de roulement (BFR) et sa réconciliation avec l'état de la situation financière consolidée s'analysent comme suit :

		Composantes du besoin en fonds de roulement (Etat de la situation financière consolidée)					Neutralisation des éléments sans effet de trésorerie			Eléments du tableau des flux de trésorerie
<i>en millions d'euros</i>		31 décembre 2012 *	31 décembre 2013	Impact net	Eléments hors BFR *	Impact des éléments de BFR	Impact résultat	Impact du change	Reclas- sements ** et entrées périmètre	Valeur
<i>Notes</i>										
Clients et comptes rattachés hors coûts capitalisés sur projets	15	2 431	2 484	(53)	-	(53)	-	(76)	(2)	(131)
Coûts capitalisés sur projets	15	107	103	4	-	4	-	(3)	-	1
Acomptes clients et produits constatés d'avance	15	(624)	(684)	60	-	60	-	17	(4)	73
Variation liée aux créances clients et comptes rattachés et acomptes clients et produits constatés d'avance				11	-	11	-	(62)	(6)	(57)
Dettes opérationnelles (dettes fournisseurs)	23	(921)	(920)	(1)	-	(1)	-	39	1	39
Variation liée aux dettes fournisseurs				(1)	-	(1)	-	39	1	39
Autres actifs non courants	14	98	153	(55)	65	10	-	(1)	(10)	(1)
Autres créances courantes	16	351	368	(17)	(1)	(18)	-	(16)	(19)	(53)
Autres dettes non courantes	22	(219)	(269)	50	(61)	(11)	-	7	2	(2)
Dettes opérationnelles (hors dettes fournisseurs)	23	(1414)	(1373)	(41)	-	(41)	-	42	(1)	-
Autres dettes courantes	24	(206)	(164)	(42)	23	(19)	3	1	(32)	(47)
Variation liée aux autres créances et dettes				(105)	26	(79)	3	33	(60)	(103)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE						(69)	3	10	(65)	(121)

* Les éléments des postes de l'état de la situation financière consolidée expliquant les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement, de financement et le versement de l'impôt ne sont pas inclus dans le besoin en fonds de roulement,

** Les « reclassements » comprennent pour l'essentiel, les variations liées au passage entre les éléments courants et non courants de certaines dettes et créances opérationnelles, la variation de position active ou passive de certaines créances et dettes de nature sociales ou fiscales, ou encore la comptabilisation sans effet de trésorerie dont la contrepartie n'est pas classée dans le besoin en fonds de roulement.

FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

Les principales composantes des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement pour un montant négatif de 152 millions d'euros (contre 206 millions d'euros en 2012), reflètent :

- les décaissements nets des cessions liés aux immobilisations corporelles pour 97 millions d'euros, principalement dus à l'achat de matériel informatique dans le cadre de projets clients ou du renouvellement partiel du parc informatique, à des travaux de rénovation, d'agrandissement et de remise en l'état des surfaces de bureaux (cf. Note 11 – Immobilisations corporelles),
- les décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles, nettes des cessions, pour 43 millions d'euros, soit essentiellement des logiciels dans le cadre de projets clients ou à usage interne et des actifs incorporels générés en interne,
- les décaissements différés liés aux regroupements d'entreprises, pour 11 millions d'euros.

FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT

Le décaissement net lié aux flux de trésorerie correspondant aux opérations de financement s'élève à 537 millions d'euros (contre 680 millions d'euros de décaissement en 2012), et concerne essentiellement :

- l'encaissement de 392 millions d'euros, nets de frais, relatif à l'émission de l'ORNANE 2013,
- les versements reçus de EMC et de Caixa Participações dans le cadre de la souscription à une augmentation de capital de 53 millions de réals brésiliens, soit 19 millions d'euros,
- le décaissement de 687 millions d'euros relatif au rachat partiel de l'OCEANE 2009,
- le versement de 157 millions d'euros au titre du dividende 2012,
- le décaissement de 55 millions d'euros en remboursement des dettes liées aux contrats de location-financement,
- le paiement des intérêts financiers net des intérêts reçus pour 30 millions d'euros,
- le décaissement net lié aux opérations sur actions propres pour 28 millions d'euros.

NOTE 19 – INSTRUMENTS DERIVES ET GESTION DES RISQUES DE CHANGE ET DE TAUX D'INTERET

GESTION DU RISQUE DE CHANGE

A) EXPOSITION AU RISQUE DE CHANGE ET POLITIQUE DE GESTION DU RISQUE DE CHANGE

a) Risque de change et couverture des transactions opérationnelles

Le recours croissant à la production délocalisée dans les centres situés en Inde mais aussi en Pologne ou en Amérique Latine, expose le Groupe à des risques de change sur une partie de ses coûts de production.

Le Groupe met en œuvre une politique visant à minimiser et gérer ces risques de change, relevant majoritairement des flux internes avec l'Inde. La définition de la politique de couverture et la gestion du risque de change sur transactions opérationnelles sont centralisées au niveau de la société mère. La gestion du risque de change repose sur des déclarations périodiques par les filiales de leur exposition aux risques de change sur un horizon de 1 à 3 ans. Sur cette base, la société mère, agissant en tant que banque interne, octroie des garanties de change internes aux filiales et met en œuvre, avec ses contreparties bancaires, des couvertures de change qui prennent principalement la forme d'achats et de ventes à termes de devises.

Ces opérations de couverture sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité de couverture de flux futurs de trésorerie.

b) Risque de change et couverture des transactions financières

Le Groupe est exposé au risque de variation des cours des devises, au titre :

- des flux financiers échangés dans le cadre de l'activité de financement intra-groupe principalement chez la société mère, ces flux étant pour l'essentiel couverts (notamment sous forme de contrats d'achat et de vente de devises à terme), l'incidence de la variation des devises sur le compte de résultat est à ce titre négligeable,
- des flux de redevances payables à la société mère par les filiales n'ayant pas l'euro comme devise fonctionnelle. Ces flux étant pour l'essentiel couverts, l'incidence de la variation des devises sur le compte de résultat est peu significative.

c) Risque de change et couverture des autres dettes non courantes

Le Groupe a maintenu une couverture partielle de son exposition au risque de change (euro contre real brésilien) relatif à l'option d'achat-vente dont disposent depuis octobre 2010 respectivement le groupe Capgemini et les actionnaires historiques de la société CPM Braxis sur leur part du capital non encore acquise par le Groupe.

d) Sensibilité au risque de change

Une variation de plus ou moins 10% de la livre sterling aurait pour effet une évolution en valeur du chiffre d'affaires de plus ou moins 2% et de la marge opérationnelle de plus ou moins 2,2%. De même, une variation de plus ou moins 10% du dollar américain aurait pour effet une évolution en valeur du chiffre d'affaires de plus ou moins 1,7% et de la marge opérationnelle de plus ou moins 2,1%.

B) INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE

Les montants couverts au 31 décembre 2013 sous forme de contrats d'achat et de vente de devises à terme concernent essentiellement la société mère dans le cadre de la gestion centralisée du risque de change sur transactions opérationnelles, d'une part, et des financements internes au Groupe, d'autre part.

Au 31 décembre 2013, les contre-valeurs des contrats d'achat et de vente de devises à terme se répartissent par nature de transaction selon les échéances suivantes :

<i>en millions d'euros</i>		< 6 mois	> 6 mois et < 12 mois	> 12 mois	TOTAL
Transactions opérationnelles		338	258	352	948
<i>dont</i>	<i>couverture de juste valeur</i>	160			160
	<i>couverture de flux de trésorerie</i>	178	258	352	788
Transactions financières	<i>couverture de juste valeur</i>	223			223
Transactions sur autres dettes non courantes	<i>couverture de flux de trésorerie</i>	21			21
Total		582	258	352	1 192

Les couvertures engagées au titre des transactions opérationnelles sont constituées essentiellement de contrats de vente et d'achat de devises à terme dont l'échéance est comprise entre 2014 et 2016 pour une contre-valeur totale de 948 millions d'euros (1 277 millions d'euros au 31 décembre 2012). Ces couvertures portent essentiellement sur des montants en roupies indiennes (44 873 millions de roupies indiennes), dollars américains (286 millions de dollars américains), zlotys polonais (418 millions de zlotys polonais) et livres sterling (40 millions de livres sterling).

Ces couvertures ont des échéances allant de 2 mois à 3 ans et ont pour principale contrepartie Cap Gemini (pour une contre-valeur de 926 millions d'euros).

Les opérations de couvertures sur les opérations financières concernent essentiellement Cap Gemini pour 208 millions d'euros au 31 décembre 2013. Elles comprennent principalement les prêts intra-groupe couverts pour 197 millions d'euros (432 millions d'euros au 31 décembre 2012) et correspondent à des prêts libellés en dollar américain, dollar australien et peso mexicain.

Les opérations de couvertures sur les autres dettes non courantes concernent la société mère. Elles prennent principalement la forme d'achats à terme de devises et portent sur un nominal de 68 millions de réals brésiliens (21 millions d'euros) qui ont pour échéance janvier 2014.

Pour information, l'exposition totale du Groupe au risque de change sur ses actifs et passifs, y compris opérations internes, s'élève respectivement à 730 millions d'euros et à 708 millions d'euros au 31 décembre 2013. Ces expositions concernent principalement la société mère, et plus particulièrement les comptes bancaires en devises ainsi que les passifs qu'elle détient dans le cadre des financements internes au Groupe.

C) JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE

Au 31 décembre (en millions d'euros)	Notes	2011	2012	2013
Autres actifs non courants	14	-	1	71
Autres créances courantes	16	12	6	3
Autres dettes non courantes	22	(15)	(9)	(97)
Autres dettes courantes	24	(51)	(25)	(2)
Juste valeur des instruments dérivés de couverture		(54)	(27)	(25)
relatifs à des :				
- transactions opérationnelles		(49)	(31)	(27)
- transactions financières		(5)	4	2
Contrepartie des instruments dérivés de couverture reconnue en charges et produits comptabilisés en capitaux propres au 31 décembre (sur transactions opérationnelles)		(44)	(22)	(20)
Variation de la période des instruments dérivés de couverture reconnus en charges et produits comptabilisés en capitaux propres		(55)	22	2
<i>Dont recyclage en résultat d'exploitation relatif aux transactions réalisées</i>		3	33	28
<i>Dont juste valeur des instruments dérivés de couverture relatifs aux transactions futures</i>		(58)	(11)	(26)

La juste valeur des instruments dérivés de couverture et la contrepartie des instruments dérivés de couverture reconnue en charges et produits comptabilisés en capitaux propres concernent principalement les couvertures relatives aux flux d'opérations intra-groupe entre l'Inde et les autres entités du Groupe.

Les autres actifs non courants sont composés notamment de l'option d'achat sur actions propres acquise par Cap Gemini le 18 octobre 2013, dont la valeur au 31 décembre 2013 s'élève à 70 millions d'euros.

Les autres dettes non courantes sont composées notamment de l'option de conversion incorporée dans l'ORNANE 2013, dont la valeur au 31 décembre 2013 s'élève à 70 millions d'euros et de la juste valeur des instruments dérivés contractés dans le cadre de la gestion centralisée du risque de change.

GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTERET

A) POLITIQUE DE GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTERET

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt s'analyse à la lumière de sa situation de trésorerie : au 31 décembre 2013, le Groupe dispose de liquidités pour 1 715 millions d'euros placées majoritairement à taux variable (ou, à défaut, à taux fixe sur des périodes de durée inférieure ou égale à 3 mois), contre un endettement financier brut de 1 039 millions d'euros majoritairement à taux fixe (98%), (cf. Note 17-Trésorerie nette). L'importance de la part à taux fixe résulte du poids des emprunts obligataires dans l'endettement financier brut.

B) EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX D'INTERET : ANALYSE DE SENSIBILITE

Sur la base du niveau moyen de trésorerie et de dette financière constaté sur l'exercice 2013, une hausse des taux d'intérêt de 100 points de base aurait un effet positif sur le coût de l'endettement financier net du Groupe de l'ordre de 11 millions d'euros (respectivement 16 millions d'euros en 2012 et 17 millions en 2011). A l'inverse, une baisse des taux d'intérêt de 100 points de base aurait, pour l'exercice 2013, une incidence négative de 11 millions d'euros sur le coût d'endettement financier net du Groupe (respectivement 16 millions d'euros en 2012 et 17 millions en 2011).

C) JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS DERIVES DE TAUX D'INTERET

La S.A.R.L. Immobilière Les Fontaines qui héberge l'université Capgemini a signé en 2003 un contrat d'échange de taux d'intérêt à échéance juillet 2014 portant sur un notionnel résiduel de 4 millions d'euros, relatif à la couverture à hauteur de 50% du contrat de location-financement de ladite université (7 millions d'euros de dettes au 31 décembre 2013). Aux termes du contrat d'échange de taux correspondant, la S.A.R.L. Immobilière Les Fontaines est payeur de taux fixe à 3,51% contre Euribor 3 mois +0,75%.

GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

Dans le cadre de ses politiques de gestion des risques de change et de taux décrites ci-dessus, le Groupe conclut des contrats de couverture avec des établissements financiers de premier plan et le risque de contrepartie peut être considéré comme non significatif à ce titre. Au 31 décembre 2013, les principales contreparties du Groupe au titre de sa gestion des risques de change et de taux sont les banques Barclays, BNP Paribas, CA CIB, HSBC, ING, Banco Itaú, JP Morgan, Natixis, Santander et Société Générale.

NOTE 20 – PROVISIONS POUR RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

DETAIL DES PROVISIONS POUR RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

EVOLUTION DE L'OBLIGATION, DES ACTIFS DE COUVERTURE ET DE LA CHARGE RECONNUE AU COMPTE DE RESULTAT

<i>en millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	2011 *	2012 *	2013
Valeur actualisée de l'obligation au 1^{er} janvier		2 548	3 023	3 355
Regroupements d'entreprises		8	-	-
Coût des services rendus		46	57	63
Intérêts financiers		136	147	143
Contributions versées par les salariés		6	7	7
Prestations versées aux salariés		(71)	(95)	(95)
Variations des écarts actuariels **		277	161	60
Ecarts de conversion		72	51	(114)
Autres mouvements		1	4	9
Valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre		3 023	3 355	3 428
Juste valeur des actifs de couverture au 1^{er} janvier		(1 713)	(1 898)	(2 153)
Rendement attendu des actifs		(93)	(94)	(101)
Contributions versées par les salariés		(6)	(7)	(7)
Prestations versées aux salariés		66	83	83
Contributions aux plans		(99)	(120)	(376)
Rendement des actifs net du produit financier **		(5)	(81)	17
Ecarts de conversion		(45)	(32)	78
Autres mouvements		(3)	(4)	(7)
Juste valeur des actifs de couverture au 31 décembre		(1 898)	(2 153)	(2 466)
Provisions reconnues dans l'état de la situation financière		1 125	1 202	962
Charge de la période reconnue au compte de résultat :				
Coûts des services rendus	4	(46)	(57)	(63)
Intérêts financiers nets	6	(43)	(53)	(42)
Total charge de la période		(89)	(110)	(105)

* Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués en Note 1 "Principes comptables" suite à l'application d'IAS 19 révisée,

** La variation des écarts actuariels est reconnue en produits et charges comptabilisés en capitaux propres.

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES PROVISIONS POUR RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

A) FINANCEMENT ACCELERE DU DEFICIT D'UN PLAN DE PENSION AU ROYAUME-UNI

En juillet 2013, le Groupe a procédé à un financement accéléré du déficit d'un plan de pension au Royaume-Uni par contribution exceptionnelle de 235 millions d'euros.

B) EVOLUTION DU CONTEXTE REGLEMENTAIRE : REFORME DES REGIMES DE RETRAITES EN FRANCE

La réforme des régimes de retraites adoptée en France et ayant pour conséquence un rallongement de la durée d'activité n'a pas eu d'impact significatif sur le montant des indemnités de départ à la retraite (IDR).

C) IMPACT AU COMPTE DE RESULTAT : VARIATION DES COÛTS DES SERVICES RENDUS ET CHARGE FINANCIERE

En 2013, la charge reconnue en marge opérationnelle au titre des coûts des services rendus s'élève à 63 millions d'euros et concerne pour l'essentiel le Canada (19 millions d'euros), la France (17 millions d'euros) et le Royaume-Uni (14 millions d'euros).

L'effet net des intérêts financiers (actualisation des engagements de retraite) et du rendement attendu des actifs de couverture représente une charge financière de 42 millions d'euros (principalement au Royaume-Uni pour 26 millions d'euros). L'amélioration de cette charge financière nette en 2013 par rapport à 2012 (de 11 millions d'euros) provient de :

- la réduction de 9 millions d'euros de la charge financière nette au Royaume-Uni, s'expliquant principalement pour 6 millions d'euros par l'effet de la contribution exceptionnelle de 235 millions d'euros et pour 3 millions d'euros par l'effet combiné des taux de change et d'actualisation,
- la réduction de 2 millions d'euros de la charge financière nette au Canada s'expliquant principalement sous l'effet combiné des taux de change et d'actualisation.

D) IMPACTS DANS L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE : CONTRIBUTIONS, PRESTATIONS, ECARTS DE CONVERSION ET VARIATION DES ECARTS ACTUARIELS

Les contributions versées par le Groupe s'élèvent à 376 millions d'euros en 2013, dont 318 millions d'euros au Royaume-Uni (y compris la contribution exceptionnelle de 235 millions d'euros) et 46 millions d'euros au Canada.

Les prestations versées aux salariés pour 95 millions d'euros (dont 83 millions d'euros sur des plans couverts par des actifs) concernent principalement le Royaume-Uni (38 millions d'euros) et le Canada (35 millions d'euros).

La diminution des provisions pour retraites pour 36 millions d'euros liée aux écarts de conversion est due à la dévalorisation en particulier de la livre sterling (19 millions d'euros) et du dollar canadien (14 millions d'euros) au cours de la période.

Il est à noter qu'au Royaume-Uni, la section à prestations définies du principal régime de retraites de Capgemini UK Plc. est fermée depuis le 31 mars 2008 pour l'essentiel des bénéficiaires concernés. En contrepartie, ces personnes ont eu la possibilité d'adhérer à la section à cotisations définies de ce plan. Par ailleurs, Capgemini UK Plc., conformément aux recommandations du « Pension Regulator » britannique, a pris l'engagement de combler d'ici avril 2021 le déficit tel qu'arrêté lors de l'évaluation triennale de 2012.

Conformément aux réglementations locales, le non renouvellement total ou partiel de certains contrats pourrait conduire le Groupe au paiement additionnel d'avantages postérieurs à l'emploi.

Les écarts actuariels résultent de l'augmentation ou de la diminution de la valeur actualisée de l'obligation ou de la juste valeur des actifs de couverture. Ces écarts incluent (i) les effets des changements d'hypothèses actuarielles et (ii) les effets liés à l'expérience, c'est-à-dire les différences entre les hypothèses actuarielles retenues et ce qui s'est effectivement produit.

	2011 *	2012 *	2013			
			Royaume-Uni	Canada	Autres pays	Total
Au 31 décembre (en million d'euros)						
Effets des changements d'hypothèses actuarielles	285	129	92	(24)	2	70
Effets liés à l'expérience :	(13)	(49)	44	(25)	(12)	7
<i>Dont ajustement des passifs **</i>	(26)	5	(2)	(2)	(6)	(10)
<i>Dont ajustement des actifs ***</i>	13	(54)	46	(23)	(6)	17
Impact en charges et produits comptabilisés en capitaux propres	272	80	136	(49)	(10)	77

* Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués en Note 1 "Principes comptables" suite à l'application d'IAS 19 révisée,

** + : augmentation des passifs / - : diminution des passifs,

*** - : augmentation des actifs / + : diminution des actifs.

Les effets des changements d'hypothèses actuarielles ont généré une perte actuarielle en 2013 de 70 millions d'euros qui s'analyse comme suit :

- variation des hypothèses démographiques pour 11 millions d'euros, dont 13 millions d'euros au Canada,
- variation des hypothèses financières pour 59 millions d'euros, dont 92 millions d'euros au Royaume-Uni et de (37) millions d'euros au Canada.

E) ÉVOLUTION PAR PRINCIPAUX PAYS

<i>en millions d'euros</i>	Note	Royaume- Uni	Canada	Autres pays	Total
Au 31 décembre 2011 *					
Dette actuarielle relative aux régimes couverts par des actifs		2 187	425	176	2 788
Juste valeur des actifs de couverture		(1 428)	(345)	(125)	(1 898)
Déficit net des régimes couverts par des actifs		759	80	51	890
<i>Dont écarts actuariels constatés en charges et produits comptabilisés en capitaux propres</i>		601	139	19	759
Déficit des régimes non couverts par des actifs		-	85	150	235
<i>Dont écarts actuariels constatés en charges et produits comptabilisés en capitaux propres</i>		-	27	28	55
Provisions reconnues dans l'état de la situation financière		759	165	201	1 125
Au 31 décembre 2012 *					
Dette actuarielle relative aux régimes couverts par des actifs		2 387	474	227	3 088
Juste valeur des actifs de couverture		(1 626)	(389)	(138)	(2 153)
Déficit net des régimes couverts par des actifs		761	85	89	935
<i>Dont écarts actuariels constatés en charges et produits comptabilisés en capitaux propres</i>		641	162	50	853
Déficit des régimes non couverts par des actifs		-	95	172	267
<i>Dont écarts actuariels constatés en charges et produits comptabilisés en capitaux propres</i>		-	29	46	75
Provisions reconnues dans l'état de la situation financière		761	180	261	1 202
Au 31 décembre 2013					
Dette actuarielle relative aux régimes couverts par des actifs		** 2 512	414	245	3 171
Juste valeur des actifs de couverture		(1 911)	(403)	(152)	(2 466)
Déficit net des régimes couverts par des actifs		601	11	93	705
<i>Dont écarts actuariels constatés en charges et produits comptabilisés en capitaux propres</i>		792	108	46	946
Déficit des régimes non couverts par des actifs		-	85	172	257
<i>Dont écarts actuariels constatés en charges et produits comptabilisés en capitaux propres</i>		-	21	39	60
Provisions reconnues dans l'état de la situation financière	18	601	96	265	962

* Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués en Note 1 "Principes comptables" suite à l'application d'IAS 19 révisée,

** La dette actuarielle comptable a augmenté d'un exercice sur l'autre principalement sous l'effet combiné d'une baisse du taux d'actualisation de référence (4,6% à 4,5%) et d'une augmentation du taux d'inflation projeté (3% à 3,4%).

Les « Autres pays » concernent la France, l'Allemagne, la Suède, l'Italie, les Etats-Unis, l'Inde, la Suisse, les Pays-Bas, l'Autriche et la Norvège.

F) EFFECTIFS RELATIFS AUX REGIMES DE RETRAITES

	2011	2012	2013			Total
			Royaume- Uni	Canada	Autres pays	
Au 31 décembre						
Salariés en activité – droits ouverts	59 640	65 895	1 057	847	70 117	72 021
Anciens salariés et salariés en activité – droits fermés	11 729	10 459	8 301	81	1 639	10 021
Retraités	2 394	2 716	2 190	251	478	2 919
Total	73 763	79 070	11 548	1 179	72 234	84 961

L'augmentation des effectifs en 2013 est essentiellement due à l'expansion des activités du Groupe en Inde. En effet, au 31 décembre 2013, le total des effectifs bénéficiant de ces régimes de retraites en Inde s'élève à 47 673, contre 41 124 salariés au 31 décembre 2012.

PRINCIPALES HYPOTHESES ACTUARIELLES

A) TAUX D'ACTUALISATION, TAUX D'AUGMENTATION DES SALAIRES, ET TAUX D'INFLATION

en %	2011	2012	2013		
			Royaume-Uni	Canada	Autres pays
Taux d'actualisation des engagements	2,9 - 8,8	1,7 - 8,4	4,5	4,9	2,0 - 8,7
Taux d'augmentation des salaires	1,5 - 10,0	1,5 - 8,0	3,4	3,0 - 4,5	1,5 - 8,0
Taux d'inflation	0,1 - 3,0	0,1 - 3,0	3,4	2	0,2 - 3,0

En 2013, les indices de référence utilisés pour la détermination des taux d'actualisation sont similaires à ceux utilisés les années précédentes.

Les tables de mortalité sont celles usuellement utilisées dans les pays respectifs.

B) ACTIFS DE COUVERTURE ET TAUX DE RENDEMENT EFFECTIF

(en millions d'euros)	Montant	%	Taux de rendement effectif		
			Royaume-Uni	Canada	Autres pays
Au 31 décembre 2011 *					
Actions	1 068	56	(5,7) - (4,8)	(4,1) - (4,0)	1,5 - 3,3
Obligations	752	40	15,3 - 15,8	10,8	1,5 - 6,2
Autres	78	4			
Total *	1 898	100			
Au 31 décembre 2012 *					
Actions	1 228	57	10,5 - 14,0	15,2 - 15,3	(1,2) - 15,6
Obligations	845	39	7,9 - 8,1	4,5	(1,2) - 8,4
Autres	80	4			
Total *	2 153	100			
Au 31 décembre 2013					
Actions	1 362	55	3,4 - 16,3	5,7 - 23,5	(6,5) - 28,8
Obligations	1 003	41	(7,6)** - (2,9)	(3,4)	(3,4) - 3,2
Autres	101	4			
Total	2 466	100			

* Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués en Note 1 "Principes comptables" suite à l'application d'IAS 19 révisée,

** Ce rendement des actifs de -7,6% reflète l'effet de la hausse des taux d'intérêt long terme au cours de l'exercice sur, d'une part, la juste valeur du portefeuille d'obligations, et d'autre part, l'effet des couvertures (via notamment le prêt-emprunt d'obligations d'Etat Britannique - GILT) destinés à couvrir le risque de taux sur les engagements de pension.

ANALYSE DE SENSIBILITE

A) ANALYSE DE SENSIBILITE DE LA DETTE ACTUARIELLE AU ROYAUME-UNI ET AU CANADA

L'impact d'une variation de +/- 50 points de base du taux d'actualisation, du taux d'inflation et du taux de mortalité sur la dette actuarielle au Royaume-Uni et au Canada, qui représente 88% du total des dettes actuarielles du Groupe au 31 décembre 2013, est présenté ci-dessous :

en millions d'euros	Impact		Dette actuarielle	
	Royaume-Uni	Canada	Royaume-Uni	Canada
Dette actuarielle au 31 décembre 2013			2 512	499
Hausse du taux d'actualisation de 50 points de base	(248)	(45)	2 264	454
Diminution du taux d'actualisation de 50 points de base	287	50	2 799	549
Hausse du taux d'inflation de 50 points de base	214	31	2 726	530
Diminution du taux d'inflation de 50 points de base	(198)	(28)	2 314	471
Hausse du taux de mortalité de 50 points de base	31	1	2 543	500
Diminution du taux de mortalité de 50 points de base	(33)	(2)	2 479	497

B) ANALYSE DE SENSIBILITE DES COUTS MEDICAUX

Les coûts médicaux concernent uniquement le Canada. Sur les exercices 2011, 2012 et 2013, une variation théorique de +/-100 points de base de leur taux d'évolution aurait un effet au compte de résultat (coût des services rendus et intérêts financiers nets) de plus ou moins 2 millions d'euros et, sur l'engagement dans l'état de la situation financière consolidée, un effet variant de moins 14 millions d'euros à plus 18 millions d'euros pour 2013.

CONTRIBUTIONS A VENIR

Les décaissements relatifs aux principaux fonds de pension à prestations définies du Groupe (Royaume-Uni et Canada) sont estimés au titre de 2014 à 85 millions d'euros.

Par ailleurs, la maturité moyenne des plans de retraite les plus significatifs est respectivement de 23 ans pour le Royaume-Uni et de 16,5 ans pour le Canada.

NOTE 21 – PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

<i>en millions d'euros</i>	2011	2012	2013
Au 1^{er} janvier	66	63	64
Dotations	34	34	33
Reprises pour utilisation	(13)	(27)	(17)
Reprises pour non utilisation	(31)	(8)	(19)
Autres	7	2	(3)
Au 31 décembre	63	64	58

Au 31 décembre 2013, les provisions courantes (42 millions d'euros) et non courantes (16 millions d'euros) concernent principalement des risques sur projets et contrats pour un montant de 45 millions d'euros (47 millions d'euros au 31 décembre 2012) et des risques liés à des litiges sociaux et fiscaux pour un montant de 13 millions d'euros (17 millions d'euros au 31 décembre 2012).

NOTE 22 – AUTRES DETTES NON COURANTES

Au 31 décembre (<i>en millions d'euros</i>)	Notes	2011	2012	2013
Réserves spéciales de participation		61	51	34
Instruments dérivés	19	15	9	97
Dettes sur acquisitions de sociétés		219	127	118
Divers		27	32	20
Autres dettes non courantes	18	322	219	269

Les dettes sur acquisitions de sociétés se composent pour 113 millions d'euros du droit de vente octroyé à Caixa Participações et EMC en 2012 et 2013 et des compléments de prix consentis lors de certaines acquisitions.

Les instruments dérivés sont composés notamment de l'option de conversion incorporée dans l'ORNANE 2013, dont la valeur au 31 décembre 2013 s'élève à 70 millions d'euros. Le solde correspond à la juste valeur des instruments dérivés contractés dans le cadre de la gestion centralisée du risque de change.

NOTE 23 – DETTES OPERATIONNELLES

Au 31 décembre (<i>en millions d'euros</i>)	Note	2011	2012	2013
Fournisseurs		944	921	920
Taxes		378	358	358
Personnel		1 002	1 041	994
Divers		16	15	21
Dettes opérationnelles	18	2 340	2 335	2 293

NOTE 24 – AUTRES DETTES COURANTES

Au 31 décembre (en millions d'euros)	Notes	2011	2012	2013
Réserves spéciales de participation		18	21	18
Instruments dérivés	19	51	25	2
Dettes sur acquisitions de sociétés		14	114	90
Divers		54	46	54
Autres dettes courantes	18	137	206	164

Les dettes sur acquisitions de sociétés se composent pour 83 millions d'euros du droit de vente initial (nets des ajustements de prix et de l'effet de sa désactualisation) octroyé aux actionnaires minoritaires restants depuis l'acquisition de CPM Braxis en 2010 et exerçable entre octobre 2013 et octobre 2015 (104 millions d'euros au 31 décembre 2012).

NOTE 25 – INFORMATION SECTORIELLE

Comme indiqué en Note 1-R – Principes comptables : Secteurs opérationnels, l'information sectorielle est donnée selon les zones géographiques définies ci-dessous et complétée d'informations relatives au chiffre d'affaires et à la marge opérationnelle des 4 métiers du Groupe.

Il est rappelé qu'à compter du 1^{er} janvier 2013, la présentation de l'information sectorielle tient compte des changements de présentation suivants :

- L'Amérique Latine comprise jusqu'à présent dans la zone « Europe du Sud et Amérique Latine » est dorénavant comprise dans la zone « Asie-Pacifique et Amérique Latine », afin de regrouper des pays présentant des caractéristiques économiques comparables,
- La marge opérationnelle réalisée dans les principaux centres de production offshore (Inde et Pologne) a été réallouée aux zones géographiques en charge des contrats afin de permettre une meilleure appréciation de la performance de ces zones.

Les informations comparatives des exercices 2011 et 2012 ont été aussi retraitées pour refléter les nouvelles présentations.

INFORMATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Le Groupe exerce son activité dans huit zones géographiques détaillées ci-dessous :

Zones géographiques	Pays
Amérique du Nord	Canada, Etats-Unis
France	France, Maroc
Royaume-Uni et Irlande	Irlande, Royaume-Uni
Benelux	Belgique, Luxembourg, Pays-Bas
Europe du Sud	Espagne, Italie, Portugal
Pays nordiques	Danemark, Finlande, Norvège, Suède
Allemagne et Europe Centrale	Allemagne, Autriche, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Suisse
Asie-Pacifique et Amérique Latine	Argentine, Australie, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Emirats Arabes Unis, Guatemala, Inde, Japon, Malaisie, Mexique, Philippines, Singapour, Vietnam

ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

2013 en millions d'euros	Amérique du Nord	France	Royaume-Uni et Irlande	Benelux	Europe du Sud	Pays nordiques	Allemagne et Europe Centrale	Asie Pacifique et Amérique Latine	Non alloué *	Elimination	Total
CHIFFRE D'AFFAIRES											
- hors Groupe	2 074	2 190	2 004	1 080	484	705	651	904			10 092
- inter-zones géographiques	98	178	111	54	19	23	154	670		(1307)	-
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	2 172	2 368	2 115	1 134	503	728	805	1 574	-	(1 307)	10 092
MARGE OPERATIONNELLE **	255	204	175	105	21	64	57	44	(68)		857
% du chiffre d'affaires	12,3%	9,3%	8,7%	9,8%	4,2%	9,1%	8,8%	4,9%			8,5%
Amortissements des actifs incorporels acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	(9)	(8)	-	(3)	(2)	(1)	(1)	(6)			(30)
Marge opérationnelle après amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises	246	196	175	102	19	63	56	38	(68)		827
% du chiffre d'affaires	11,9%	8,9%	8,7%	9,4%	3,9%	9,0%	8,6%	4,2%			8,2%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	243	164	159	83	10	61	46	22	(68)		720
											Résultat financier (102)
											Charge d'impôt (182)
											Résultat des entreprises associées (1)
											RÉSULTAT NET 435
											Dont :
											Part du Groupe 442
											Intérêts minoritaires (7)

2012 en millions d'euros											
CHIFFRE D'AFFAIRES											
- hors Groupe	2 101	2 181	2 104	1 118	500	714	658	888	-	-	10 264
- inter-zones géographiques	82	179	121	53	19	22	138	676	-	(1290)	-
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	2 183	2 360	2 225	1 171	519	736	796	1 564	-	(1 290)	10 264
MARGE OPERATIONNELLE ** et ***	249	191	181	88	20	59	56	46	(61)	-	829
% du chiffre d'affaires	11,8	8,8	8,6	7,9	4,0	8,3	8,4	5,2	-	-	8,1
Pour mémoire											
Marge opérationnelle publiée ***	195	182	160	84	20	54	60	135	(61)	-	829
Amortissements des actifs incorporels acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	(9)	(11)	-	(4)	(2)	(2)	(2)	(7)	-	-	(37)
Marge opérationnelle après amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises ***	240	180	181	84	18	57	54	39	(61)	-	792
% du chiffre d'affaires	11,4	8,3	8,6	7,5	3,6	8,0	8,2	4,4	-	-	7,7
RÉSULTAT D'EXPLOITATION ***	232	138	162	20	3	54	41	17	(61)	-	606
											Résultat financier (127)
											Charge d'impôt (135)
											Résultat des entreprises associées (1)
											RÉSULTAT NET 343
											Dont :
											Part du Groupe 353
											Intérêts minoritaires (10)

* Les éléments non alloués correspondent aux frais de siège,

** A compter du 1^{er} janvier 2013, la marge opérationnelle s'entend avant amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises et tient compte de la réallocation des centres de production offshore. Les périodes comparatives ont été retraitées pour refléter ce changement de présentation,

*** Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués en Note 1 "Principes comptables" suite à l'application d'IAS 19 révisée.

2011 en millions d'euros	Amérique du Nord	France	Royaume-Uni et Irlande	Benelux	Europe du Sud	Pays nordiques	Allemagne et Europe Centrale	Asie Pacifique et Amérique Latine	Non alloué *	Elimination	Total
CHIFFRE D'AFFAIRES											
- hors Groupe	1805	2 138	1945	1266	453	635	626	825	-	-	9 693
- inter-zones géographiques	78	162	125	52	18	26	132	568	-	(1 161)	-
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	1 883	2 300	2 070	1 318	471	661	758	1 393	-	(1 161)	9 693
MARGE OPERATIONNELLE ** et ***	202	199	150	103	15	53	39	41	(59)	-	743
% du chiffre d'affaires	11,2	9,3	7,8	8,1	3,5	8,3	6,2	5,0			7,7
Pour mémoire											
Marge opérationnelle publiée ***	169	187	136	98	15	48	45	104	(59)	-	743
Amortissements des actifs incorporels acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	(10)	-	-	(4)	-	(2)	(2)	(7)	-	-	(25)
Marge opérationnelle après amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises ***	192	199	150	99	15	51	37	34	(59)	-	718
% du chiffre d'affaires	10,6	9,3	7,7	7,8	3,5	8,0	5,9	4,1	-		7,4
RÉSULTAT D'EXPLOITATION ***	186	164	135	67	6	47	29	25	(59)	-	600
											Résultat financier
											(123)
											Charge d'impôt
											(98)
											RÉSULTAT NET
											379
											Dont :
											Part du Groupe
											394
											Intérêts minoritaires
											(15)

* Les éléments non alloués correspondent aux frais de siège,

** A compter du 1^{er} janvier 2013, la marge opérationnelle s'entend avant amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises et tient compte de la réallocation des centres de production offshore. Les périodes comparatives ont été retraitées pour refléter ce changement de présentation,

*** Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués en Note 1 "Principes comptables" suite à l'application d'IAS 19 révisée.

ANALYSE DES CHARGES D'AMORTISSEMENT ET DES CHARGES SANS CONTREPARTIE EN TRESORERIE INCLUSES DANS LA MARGE OPERATIONNELLE

en millions d'euros	Amérique du Nord	France	Royaume-Uni et Irlande	Benelux	Europe du Sud	Pays nordiques	Allemagne et Europe Centrale	Asie Pacifique et Amérique	Non alloué	Total
Exercice 2013										Total
Charges d'amortissement	(28)	(40)	(39)	(19)	(7)	(16)	(15)	(44)	-	(208)
Dotations nettes aux provisions	(1)	(1)	(9)	1	2	(1)	(1)	(2)	-	(12)
Total	(29)	(41)	(48)	(18)	(5)	(17)	(16)	(46)	-	(220)
Exercice 2012										Total
Charges d'amortissement	(32)	(43)	(38)	(24)	(7)	(15)	(16)	(53)	-	(228)
Dotations nettes aux provisions	(1)	(9)	(6)	(1)	(5)	(1)	(4)	-	-	(27)
Total	(33)	(52)	(44)	(25)	(12)	(16)	(20)	(53)	-	(255)
Exercice 2011										Total
Charges d'amortissement	(33)	(29)	(30)	(21)	(18)	(12)	(15)	(30)	-	(188)
Dotations nettes aux provisions	3	7	(11)	2	-	-	(5)	2	-	(2)
Total	(30)	(22)	(41)	(19)	(18)	(12)	(20)	(28)	-	(190)

ANALYSE DES ACTIFS ET PASSIFS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

L'implantation des actifs dans le Groupe correspond à la localisation des clients, exception faite des centres d'externalisation tels que l'Inde.

Au 31 décembre 2013 en millions d'euros	Amérique du Nord	France	Royaume- Uni et Irlande	Benelux	Europe du Sud	Pays nordiques	Allemagne et Europe Centrale	Asie Pacifique et Amérique	Non alloué	Eliminatio n	Total		
Actifs par zone géographique :													
- hors Groupe	1008	2 008	1203	1099	297	365	454	798	63	-	7 295		
- inter-zones géographiques	44	128	34	22	7	9	38	101	1	(384)	-		
Total des actifs	1 052	2 136	1 237	1 121	304	374	492	899	64	(384)	7 295		
											Impôts différés actifs	1023	
											Etat – Impôt sur les bénéfices	69	
											Actifs de gestion de trésorerie	77	
											Trésorerie et équivalents de trésorerie	1638	
											Instruments dérivés	74	
											TOTAL ACTIF	10 176	
Passifs par zone géographique :													
- hors Groupe	542	1027	1224	300	181	201	250	603	3	-	4 331		
- inter-zones géographiques	62	50	86	40	7	20	16	26	77	(384)	-		
Total des passifs	604	1 077	1 310	340	188	221	266	629	80	(384)	4 331		
												Capitaux propres	4 491
												Impôts différés passifs	158
												Dettes d'impôt courant	58
												Dettes financières et découverts bancaires	1039
												Instruments dérivés	99
												TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	10 176

Au 31 décembre 2012 en millions d'euros	Amérique du Nord	France	Royaume- Uni et Irlande	Benelux	Europe du Sud	Pays nordiques	Allemagne et Europe Centrale	Asie Pacifique et Amérique	Non alloué	Eliminatio n	Total		
Actifs par zone géographique :													
- hors Groupe	1076	1993	1 138	1092	300	390	469	895	64	-	7 417		
- inter-zones géographiques	39	128	40	18	6	8	36	119	-	(394)	-		
Total des actifs	1 115	2 121	1 178	1 110	306	398	505	1 014	64	(394)	7 417		
												Impôts différés actifs *	1065
												Etat – Impôt sur les bénéfices	70
												Actifs de gestion de trésorerie	75
												Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 023
												Instruments dérivés	6
												TOTAL ACTIF	10 656
Passifs par zone géographique :													
- hors Groupe *	615	1023	1351	305	191	206	248	655	22	-	4 616		
- inter-zones géographiques	67	56	68	43	11	22	25	39	64	(395)	-		
Total des passifs	682	1 079	1 419	348	202	228	273	694	86	(395)	4 616		
												Capitaux propres *	4 518
												Impôts différés passifs	163
												Dettes d'impôt courant	95
												Dettes financières et découverts bancaires	1230
												Instruments dérivés	34
												TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	10 656

* Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués en Note 1 "Principes comptables" suite à l'application d'IAS 19 révisée.

ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR METIER

<i>en millions d'euros</i>	2011		2012		2013	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Conseil	515	5	500	5	456	4
Intégration de systèmes	4 020	41	4 147	40	4 095	41
Services informatiques de proximité	1 518	16	1 528	15	1 498	15
Infogérance	3 640	38	4 089	40	4 043	40
Chiffre d'affaires	9 693	100	10 264	100	10 092	100

ANALYSE DE LA MARGE OPERATIONNELLE PAR METIER

<i>en millions d'euros</i>	2011 *		2012 *		2013	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Conseil	62	12,0	56	11,2	35	7,8
Intégration de systèmes	284	7,1	341	8,2	358	8,7
Services informatiques de proximité	167	11,0	164	10,7	159	10,6
Infogérance	289	7,9	329	8,0	373	9,2
Non alloué **	(59)	(0,6)	(61)	-	(68)	-
Marge opérationnelle ***	743	7,7	829	8,1	857	8,5

* Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués en Note 1 "Principes comptables" suite à l'application d'IAS 19 révisée,

** Les éléments non alloués correspondent aux frais de siège,

*** A compter du 1^{er} janvier 2013, la marge opérationnelle s'entend avant les amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises. Les périodes comparatives ont été retraitées pour refléter ce changement de présentation.

NOTE 26 – EFFECTIFS

EFFECTIFS MOYENS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

	2011		2012		2013	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Amérique du Nord	9 039	8	9 680	8	9 664	7
France	20 614	18	21 503	18	21 616	17
Royaume-Uni et Irlande	8 700	8	8 988	7	9 123	7
Benelux	10 508	9	9 815	8	8 942	7
Europe du Sud *	6 696	6	7 283	6	7 269	6
Pays nordiques	4 292	4	4 523	4	4 394	3
Allemagne et Europe Centrale	8 375	7	9 278	7	9 885	8
Asie Pacifique et Amérique Latine *	45 959	40	50 593	42	57 075	45
Non alloué	171	-	166	-	158	-
Effectifs moyens	114 354	100	121 829	100	128 126	100

EFFECTIFS DE FIN D'ANNEE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

	2011		2012		2013	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Amérique du Nord	9 505	8	9 608	8	9 710	7
France	21 571	18	21 574	17	21 705	17
Royaume-Uni et Irlande	8 977	7	8 964	7	9 130	7
Benelux	10 391	9	9 186	7	8 775	7
Europe du Sud *	7 324	6	7 336	6	7 187	5
Pays nordiques	4 538	4	4 504	4	4 277	3
Allemagne et Europe Centrale	8 962	7	9 581	8	10 095	8
Asie Pacifique et Amérique Latine *	48 272	41	54 193	43	60 394	46
Non alloué	167	-	164	-	157	-
Effectifs de fin d'année	119 707	100	125 110	100	131 430	100

* Depuis le 1^{er} janvier 2013 la région Amérique Latine antérieurement comprise dans la zone "Europe du Sud et Amérique Latine" est dorénavant comprise dans la zone "Asie Pacifique et Amérique Latine".

NOTE 27 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS HORS-BILAN LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES DU GROUPE

A) ENGAGEMENTS DONNES SUR CONTRATS CLIENTS

Pour un certain nombre de grands contrats, le Groupe a été amené à mettre en place des garanties de performance et/ou financières, notamment concernant les contrats signés avec HM Revenue & Customs, Schneider Electric Industries, Euroclear, Metropolitan Police, Ontario Power Generation Inc., Environment Agency, Renault S.A.S. et Department of Work and Pensions.

Par ailleurs, certains clients bénéficient :

- de garanties financières limitées émises par le Groupe pour un montant total de 1 059 millions d'euros au 31 décembre 2013 (1 027 et 856 millions d'euros aux 31 décembre 2012 et 2011 respectivement),
- de garanties bancaires supportées par le Groupe pour un montant global de 81 millions d'euros au 31 décembre 2013 (72 et 81 millions d'euros aux 31 décembre 2012 et 2011 respectivement).

B) ENGAGEMENTS DONNES SUR LOCATIONS NON RESILIALES

<i>en millions d'euros</i>	Matériel informatique	Bureaux	Voitures et autres locations non résiliables	Total
n+1	10	172	61	243
n+2	9	148	43	200
n+3	7	144	22	173
n+4	5	75	7	87
n+5	-	52	-	52
n+6 et années ultérieures	-	77	-	77
31 décembre 2013	31	668	133	832
31 décembre 2012	15	703	152	870
31 décembre 2011	22	651	145	818

Les charges de loyer reconnues en compte de résultat sur l'exercice 2013 s'élèvent à 317 millions d'euros (320 et 307 millions d'euros en 2012 et 2011 respectivement).

C) AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Les autres engagements donnés s'élèvent à 91 millions d'euros au 31 décembre 2013 (110 et 121 millions d'euros au 31 décembre 2012 et 2011 respectivement). Ils se composent :

- des cautions bancaires données à l'occasion de contentieux fiscaux en Inde, au Brésil et en Espagne,
- des engagements d'achats fermes de matériel ou de services en France et en Inde.

D) ENGAGEMENTS REÇUS SUR CONTRATS CLIENTS

Dans le cadre d'un contrat signé en 2010, le groupe Capgemini a reçu une garantie financière de 63 millions d'euros de la part d'un client.

ENGAGEMENTS HORS-BILAN LIES AUX FINANCEMENTS DU GROUPE

A) EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Au titre de l'emprunt obligataire 2011 et de l'ORNANE 2013 mentionnés dans la Note 17 – Trésorerie nette, Cap Gemini s'est engagée à respecter certaines clauses habituelles, et notamment à maintenir les obligations à un rang identique à toutes les autres obligations négociables qui pourraient être émises par la Société (« pari passu »).

B) CREDIT SYNDIQUE CONCLU PAR CAP GEMINI NON UTILISE A CE JOUR

Au titre de la ligne de crédit mentionnée dans la Note 17 – Trésorerie nette, Cap Gemini s'est engagée à respecter les ratios financiers (définis en normes IFRS) suivants :

- un ratio d'endettement net consolidé rapporté aux capitaux propres consolidés qui doit être inférieur à tout moment à 1,
- un ratio de couverture du coût de l'endettement financier (net) consolidé par la marge opérationnelle consolidée après prise en compte des amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre de regroupements d'entreprises, qui doit être supérieur ou égal à 3 au 31 décembre et au 30 juin de chaque année (sur la base des 12 derniers mois écoulés).

Il est précisé qu'aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013, le Groupe respectait ces ratios financiers.

La ligne de crédit comporte également des engagements qui limitent la capacité de Cap Gemini et de ses filiales à engager certaines opérations, notamment consentir des sûretés sur leurs actifs, la cession d'actifs et les fusions ou opérations assimilées. Cap Gemini s'est en outre engagée à respecter certaines clauses habituelles, notamment le maintien de la ligne de crédit au même rang que les autres dettes financières du Groupe de même nature (« pari passu »).

C) DETTES FINANCIERES GARANTIES PAR DES ACTIFS

Certaines dettes financières sont garanties par des actifs inscrits dans l'état de la situation financière consolidée. Au 31 décembre 2013, ces dettes financières concernent les contrats de location financement pour un montant de 107 millions d'euros.

AUTRES ENGAGEMENTS

Au cours du troisième trimestre 2013, Areva a décidé d'entrer en négociation exclusive avec Cap Gemini en vue de la reprise des activités d'Euriware.

PASSIFS EVENTUELS

Au cours de l'exercice 2013 et des exercices précédents, des sociétés du Groupe ont fait l'objet de contrôles fiscaux et parfois de redressements fiscaux. Certains redressements ont été contestés et des procédures contentieuses sont encore en cours à la clôture de l'exercice. Pour l'essentiel, ces contentieux n'ont pas fait l'objet de provisions dans les comptes consolidés.

NOTE 28 – TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES

ENTREPRISES ASSOCIEES

Il s'agit des entreprises sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable et qui sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Au 31 décembre 2013, seule l'entité O2C Pro LLC est consolidée selon cette méthode au sein du groupe depuis son achat en 2011. Les transactions effectuées avec cette entreprise associée au cours de l'exercice 2013 ont été réalisées sur une base de prix de marché et leur volume n'est pas significatif.

AUTRES PARTIES LIEES

Au cours de l'exercice 2013, aucune opération significative n'a été réalisée avec :

- des actionnaires détenant un droit de vote significatif dans le capital de Cap Gemini,
- des membres des organes de direction y compris les administrateurs,
- des entités sur lesquelles un des principaux dirigeants exerce le contrôle, un contrôle conjoint, une influence notable ou détient un droit de vote significatif.

Par ailleurs, il est à noter que Bradesco S.A. et Caixa Participações, actionnaires minoritaires, sont également les principaux clients de CPM Braxis et représentent 48,8% de son chiffre d'affaires.

REMUNERATION DES MEMBRES DE LA DIRECTION GENERALE

Le tableau ci-dessous analyse la rémunération au titre de l'année 2013 des membres des organes de direction qui comprennent, la structure de direction générale opérationnelle du Groupe présente à la clôture de chaque exercice, soit 20 personnes en 2013 (21 personnes en 2012 et 20 personnes en 2011) ainsi que la rémunération et les jetons de présence versés aux administrateurs et censeurs.

<i>en milliers d'euros</i>	2011	2012	2013
Avantages à court terme hors charges patronales ⁽¹⁾	16 253	18 242	17 445
<i>Dont jetons de présence des administrateurs salariés</i>	-	28	51
<i>Dont jetons de présence des administrateurs et censeurs non salariés</i> ^{(2) et (3)}	722	683	485
Avantages à court terme : charges patronales ⁽⁴⁾	3 640	5 013	6 288
Avantages postérieurs à l'emploi ⁽⁵⁾	623	748	586
Rémunération en actions ⁽⁶⁾	2 456	2 105	3 846

⁽¹⁾ Inclut les salaires bruts, rémunérations, primes, intéressement, jetons de présence et avantages en nature,

⁽²⁾ Pour rappel, M. Serge Kampf et M. Paul Hermelin ont abandonné en 2011, 2012 et 2013 leurs jetons de présence,

⁽³⁾ 13 en 2011, 14 en 2012 et 12 en 2013. Pour rappel il n'y a plus de censeurs depuis l'Assemblée Générale de 2012,

⁽⁴⁾ Ce montant comprend la contribution de 30% due lors de l'attribution d'actions de performance ainsi que la contribution sur les hautes rémunérations,

⁽⁵⁾ Ce montant comprend principalement des indemnités conventionnelles de départ en retraite,

⁽⁶⁾ Ce montant correspond à la charge annuelle liée aux attributions d'options de souscription d'actions ainsi qu'aux attributions d'actions de performance.

NOTE 29 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire de verser aux actionnaires de Cap Gemini, au titre de l'exercice 2013, un dividende de 1,10 euro par action. Il était de 1 euro par action au titre des exercices 2012 et 2011.

NOTE 30 – LISTE PAR PAYS DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

IG = Intégration globale

ME = Mise en équivalence

Pays	Liste des principales sociétés consolidées au 31 décembre 2013	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration
ALLEMAGNE	Capgemini Deutschland GmbH	100,00%	IG
	Capgemini Deutschland Holding GmbH	100,00%	IG
	Capgemini Outsourcing Services GmbH	100,00%	IG
	Sogeti Deutschland GmbH	100,00%	IG
	Sogeti High Tech GmbH	100,00%	IG
ARABIE SAOUDITE	Capgemini Saudi Ltd.	100,00%	IG
ARGENTINE	Capgemini Argentina S.A.	100,00%	IG
AUSTRALIE	Capgemini Australia Pty Ltd.	100,00%	IG
	Capgemini Business Services Australia Pty Ltd.	100,00%	IG
	Capgemini Financial Services Australia Pty Ltd.	100,00%	IG
AUTRICHE	Capgemini Consulting Österreich AG	100,00%	IG
BELGIQUE	Capgemini Belgium N.V./S.A.	100,00%	IG
	Sogeti Belgium S.A.	100,00%	IG
BRÉSIL	Capgemini Business Services Brasil – Assessoria Empresarial Ltda.	100,00%	IG
	Consultoria de Gestao Gemini Ltda.	100,00%	IG
	CPM Braxis Tecnologia Ltda.	53,92%	IG
	CPM Braxis S.A.	53,92%	IG
CANADA	Capgemini Canada Inc.	100,00%	IG
	Capgemini Financial Services Canada Inc.	100,00%	IG
	Gestion Cap Gemini Québec Inc.	100,00%	IG
	Inergi LP	100,00%	IG
	New Horizon System Solutions LP	100,00%	IG
	Société en Commandite Capgemini Québec	100,00%	IG
CHILI	Capgemini Business Services Chile Ltda.	100,00%	IG
CHINE	Capgemini (China) Co. Ltd.	100,00%	IG
	Capgemini (Hangzhou) Co. Ltd.	100,00%	IG
	Capgemini Business Services (Asia) Ltd.	100,00%	IG
	Capgemini Business Services (China) Ltd.	100,00%	IG
	Capgemini Hong Kong Ltd.	100,00%	IG
	Capgemini Kun Shan Co. Ltd.	100,00%	IG
	Praxis (Beijing) Technology Co. Ltd.	100,00%	IG
COLOMBIE	Capgemini Colombia SAS	100,00%	IG
DANEMARK	Capgemini Sogeti Danmark AS	100,00%	IG
	IBX Danmark AS	100,00%	IG
	Sogeti Danmark AS	100,00%	IG
EMIRATS ARABES UNIS	Capgemini Middle East FZ LLC	100,00%	IG
	Thesys Technologies LLC	49,00%	IG
	Thesys Technologies Middle East FZE	100,00%	IG
ESPAGNE	Capgemini España, S.L.	100,00%	IG
	Prosodie Ibérica	100,00%	IG
	Sogeti España, S.L.	100,00%	IG
ÉTATS-UNIS	Capgemini America Inc.	100,00%	IG
	Capgemini Business Services USA LLC	100,00%	IG
	Capgemini Financial Services Europe Inc.	100,00%	IG
	Capgemini Financial Services International Inc.	100,00%	IG
	Capgemini Financial Services USA Inc.	100,00%	IG
	Capgemini Government Solutions LLC	100,00%	IG
	Capgemini North America Inc.	100,00%	IG
	Capgemini Technologies LLC	100,00%	IG
	Capgemini US LLC	100,00%	IG
	O2C Pro, LLC	49,00%	ME
	Sogeti USA LLC	100,00%	IG

IG = Intégration globale
 ME = Mise en équivalence

Pays	Liste des principales sociétés consolidées au 31 décembre 2013	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration
FINLANDE	Capgemini Finland Oy	100,00%	IG
	IBX Finland Oy	100,00%	IG
	Sogeti Finland Oy	100,00%	IG
FRANCE	Cap Gemini S.A.	Société mère	-
	Sogeti Corporate Services S.A.S	100,00%	IG
	Backélite S.A.S.	100,00%	IG
	Capgemini Consulting S.A.S.	100,00%	IG
	Capgemini France S.A.S.	100,00%	IG
	Capgemini Gouvieux S.A.S.	100,00%	IG
	Capgemini OS Electric S.A.S.	100,00%	IG
	Capgemini Outsourcing Services S.A.S.	100,00%	IG
	Capgemini Service S.A.S.	100,00%	IG
	Capgemini Technology Services S.A.S.	100,00%	IG
	Capgemini Université S.A.S.	100,00%	IG
	Immobilière Les Fontaines S.A.R.L.	100,00%	IG
	Prosodie S.A.S.	100,00%	IG
	SCI Paris Etoile	100,00%	IG
	Sogeti France S.A.S.	100,00%	IG
Sogeti High Tech S.A.S.	100,00%	IG	
Sogeti S.A.S.	100,00%	IG	
GUATEMALA	Capgemini Business Services Guatemala S.A.	100,00%	IG
HONGRIE	Capgemini Magyarország Kft	100,00%	IG
INDE	Capgemini Business Services (India) Ltd.	100,00%	IG
	Capgemini India Pvt Ltd.	100,00%	IG
IRLANDE	Sogeti Ireland Ltd.	100,00%	IG
ITALIE	Capgemini BS S.p.A.	100,00%	IG
	Capgemini BST S.p.A.	100,00%	IG
	Capgemini Italia S.p.A.	100,00%	IG
JAPON	Capgemini Japan KK	100,00%	IG
LUXEMBOURG	Capgemini Reinsurance International S.A.	100,00%	IG
	Sogeti Luxembourg S.A.	100,00%	IG
MALAISIE	Capgemini Services Malaysia Sdn Bhd	100,00%	IG
MAROC	Capgemini Technology Services Maroc S.A.	100,00%	IG
MEXIQUE	Capgemini Mexico S. de R.L. de C.V.	100,00%	IG
NORVEGE	Capgemini Norge AS	100,00%	IG
	IBX Norge AS	100,00%	IG
	Sogeti Norge AS	100,00%	IG
PAYS-BAS	Capgemini Educational Services B.V.	100,00%	IG
	Dunit B.V.	100,00%	IG
	Capgemini N.V.	100,00%	IG
	Capgemini Nederland B.V.	100,00%	IG
	Sogeti Nederland B.V.	100,00%	IG
PHILIPPINES	Capgemini Phillipines SBOS	100,00%	IG
POLOGNE	Capgemini Polska Sp z.o.o.	100,00%	IG
PORTUGAL	Capgemini Portugal, Serviços de Consultoria e Informatica S.A.	100,00%	IG
REPUBLIQUE TCHEQUE	Capgemini Czech Republic s.r.o.	100,00%	IG
ROUMANIE	Capgemini Services Romania s.r.l.	100,00%	IG
	IBX Software Development s.r.l.	100,00%	IG

IG = Intégration globale

ME = Mise en équivalence

Pays	Liste des principales sociétés consolidées au 31 décembre 2013	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration
ROYAUME-UNI	Capgemini Financial Services UK Ltd.	100,00%	IG
	Capgemini UK Plc.	100,00%	IG
	Sogeti UK Ltd.	100,00%	IG
	Strategic Systems Solutions Ltd.	100,00%	IG
SINGAPOUR	Capgemini Singapore Pte Ltd.	100,00%	IG
SLOVAQUIE	Capgemini Slovensko, s.r.o.	100,00%	IG
SUEDE	Capgemini AB (Sw eden)	100,00%	IG
	Capgemini Sverige AB	100,00%	IG
	IBX Group AB	100,00%	IG
	Skvader Systems AB	100,00%	IG
	Sogeti Sverige AB	100,00%	IG
	Sogeti Sverige Mitt AB	100,00%	IG
SUISSE	Capgemini Suisse S.A.	100,00%	IG
	Sogeti Suisse S.A.	100,00%	IG
VIETNAM	Capgemini Vietnam Co. Ltd.	100,00%	IG